

27 AVRIL 2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

Usine de pompes à chaleur de Systecon, filiale américaine d'Equans en banlieue de Cincinnati

BOUYGUES

Donnons vie au progrès

Avertissement

Cette présentation peut contenir des informations et des déclarations à caractère prévisionnel relatives au groupe Bouygues et à ses activités. Les investisseurs sont avertis que les informations et déclarations à caractère prévisionnel sont soumises à divers facteurs de risques et incertitudes.

Les facteurs de risques tels exposés dans le Document d'enregistrement universel 2022 de la Société, pourraient conduire à ce que les chiffres qui seront constatés diffèrent significativement de ceux présentés à titre prévisionnel. Sauf dans la mesure exigée par la législation applicable, le groupe Bouygues ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser les projections, prévisions et autres informations à caractère prévisionnel contenues dans cette présentation.

Principaux documents mis à la disposition des actionnaires

- Communiqués des 10 mars et 6 avril 2023 précisant les modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'assemblée générale
- Avis de réunion et de convocation publiés au B.A.L.O. les 10 mars et 7 avril 2023
- Avis publiés dans Les Petites Affiches et Les Echos le 7 avril 2023
- Avis de convocation et copie des lettres de convocation adressées aux actionnaires, aux commissaires aux comptes et aux représentants du CSE le 7 avril 2023
- Document d'enregistrement universel 2022
- Rapport du conseil d'administration et résolutions proposées
- Rapports des commissaires aux comptes
- Biographie des administrateurs dont le renouvellement est proposé
- Brochure de convocation
- Déclaration du nombre total d'actions et de droits de vote au 10 mars 2023
- Formulaire de vote par correspondance/pouvoir
- Liste des actionnaires
- Statuts et K-bis de Bouygues SA

Ordre du jour (1/2)

PARTIE ORDINAIRE

- Approbation des comptes annuels et des comptes consolidés de l'exercice 2022 (1^{ère} et 2^{ème} résolutions)
- Affectation du résultat de l'exercice 2022 et fixation du dividende (3^{ème} résolution)
- Approbation des conventions réglementées (4^{ème} résolution)
- Approbation de la politique de rémunération des administrateurs et des dirigeants mandataires sociaux (5^{ème} à 7^{ème} résolutions)
- Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux (8^{ème} résolution)
- Approbation des rémunérations versées au cours ou attribuées au titre de l'exercice 2022 à M. Martin Bouygues, président du conseil d'administration, à M. Olivier Roussat, directeur général, et à MM. Pascal Grangé et Edward Bouygues, directeurs généraux délégués (9^{ème} à 12^{ème} résolutions)
- Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Benoît Maes (13^{ème} résolution)
- Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Alexandre de Rothschild (14^{ème} résolution)
- Autorisation au conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société (15^{ème} résolution)

Ordre du jour (2/2)

PARTIE EXTRAORDINAIRE

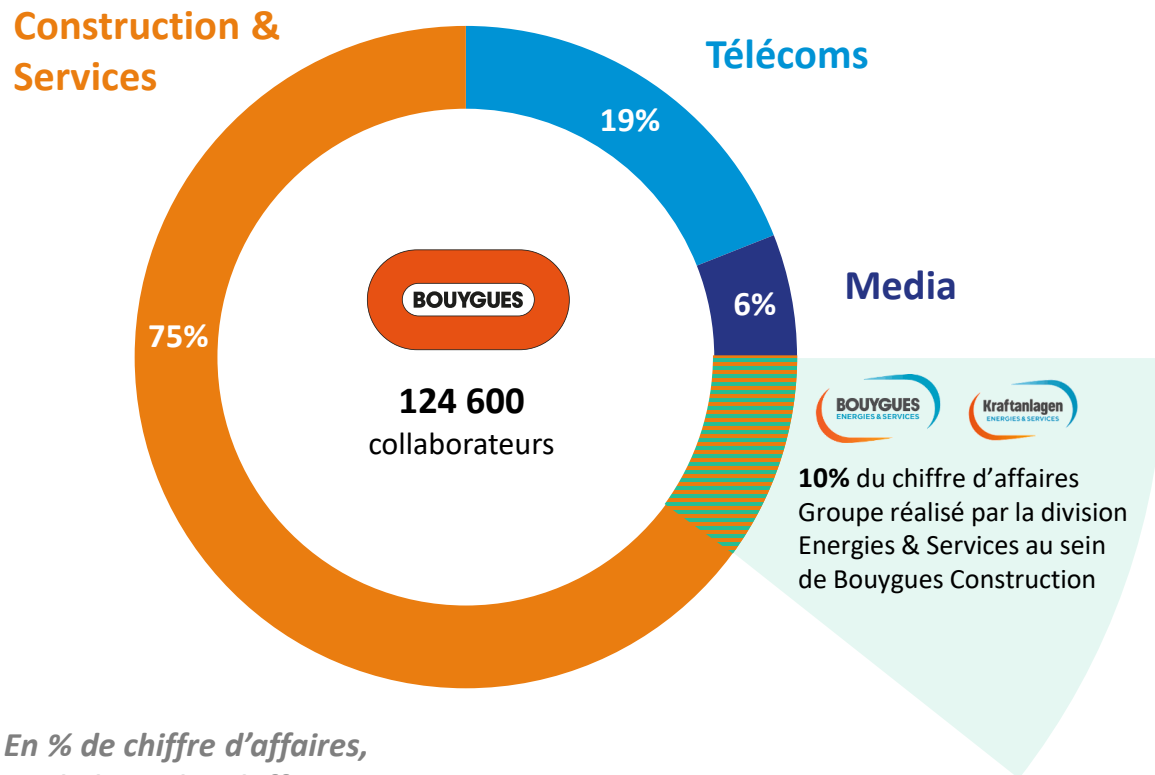
- Autorisation à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions **(16^{ème} résolution)**
- Renouvellement des autorisations financières **(17^{ème} à 25^{ème} résolutions)**
- Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital social en faveur des salariés et mandataires sociaux de la Société et de ses filiales **(26^{ème} résolution)**
- Autorisation à l'effet de procéder à une attribution, en faveur des salariés et mandataires sociaux de la Société et de ses filiales :
 - D'options de souscription ou d'achat d'actions **(27^{ème} résolution)**
 - D'actions gratuites **(28^{ème} résolution)**
 - D'actions gratuites dédiées à la retraite **(29^{ème} résolution)**
- Délégation de compétence à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions **(30^{ème} résolution)**
- Pouvoirs pour formalités **(31^{ème} résolution)**

Sommaire

- **Le Groupe**
- Equans
- Faits marquants et chiffres clés 2022
- Les femmes et les hommes du Groupe
- Revue opérationnelle de l'année 2022
- Stratégie climat et biodiversité
- Responsabilité sociale et environnementale, éthique et mécénat
- Comptes 2022
- Rapport des commissaires aux comptes
- Gouvernance
- Perspectives
- Questions - réponses
- Vote des résolutions

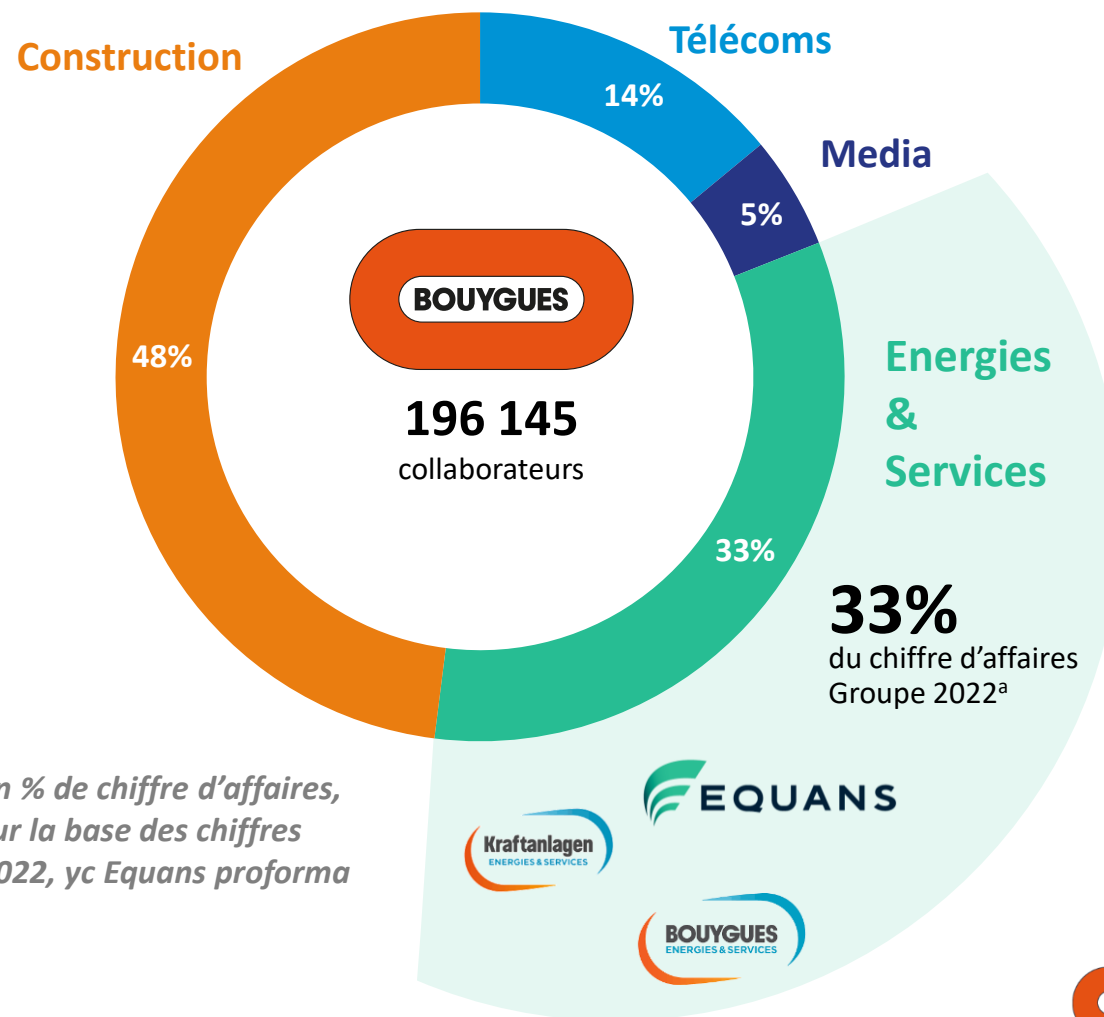
Un portefeuille d'activités renforcé dans le métier des Energies & Services

Structure du Groupe avant l'acquisition d'Equans



En % de chiffre d'affaires,
sur la base des chiffres 2022
hors Equans

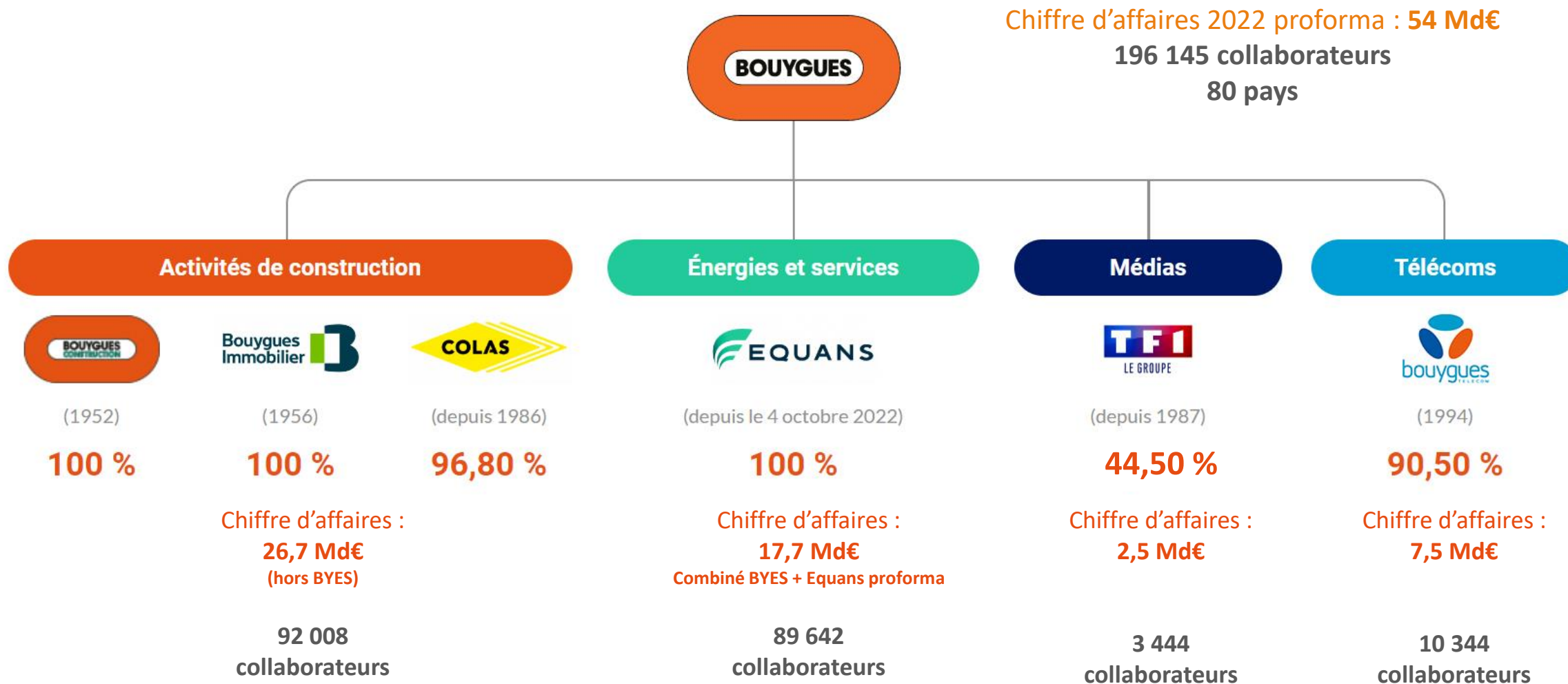
Structure du Groupe après l'acquisition d'Equans



En % de chiffre d'affaires,
sur la base des chiffres
2022, *yc Equans proforma*

(a) % sur la base des chiffres proforma 2022 non audités d'Equans et Bouygues Energies et Services

Le groupe Bouygues aujourd'hui

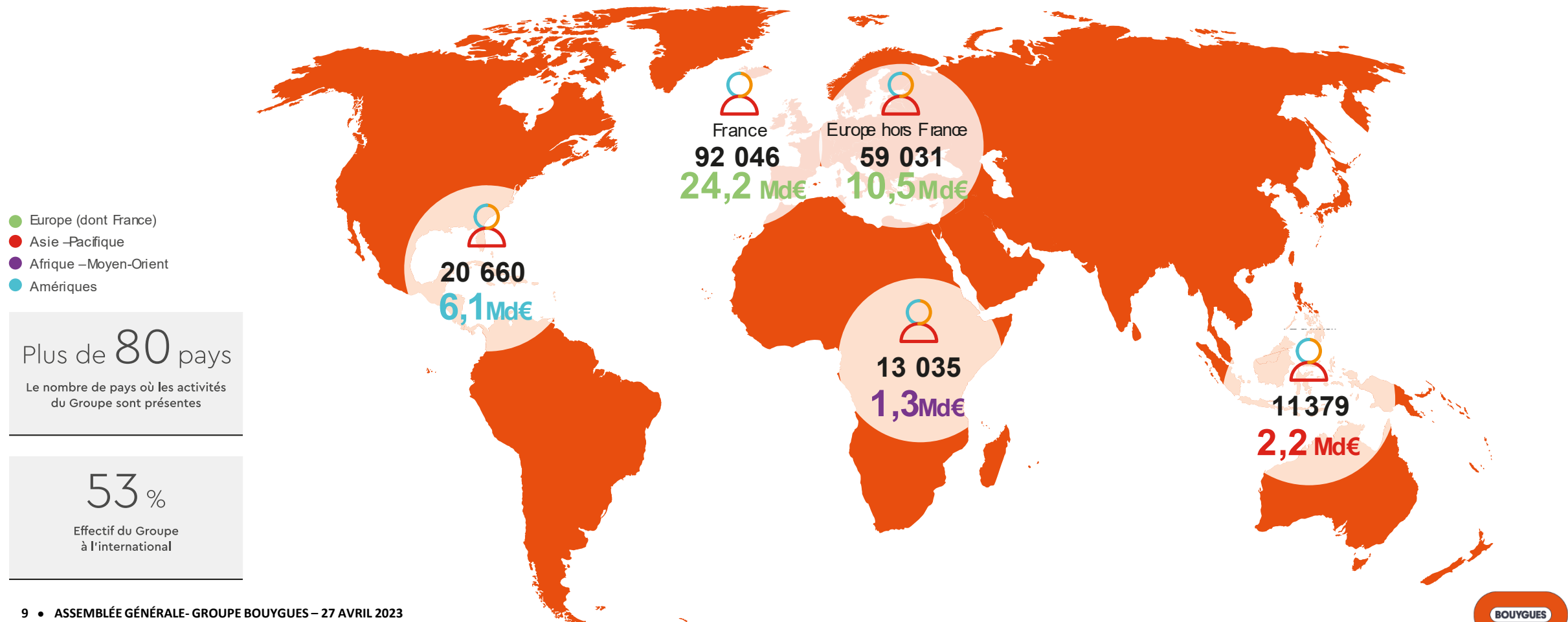


Chiffres au 31 décembre 2022

Une forte présence du Groupe à l'international

Répartition des effectifs et du chiffre d'affaires par zone géographique

(au 31 décembre 2022, dont Equans proforma)

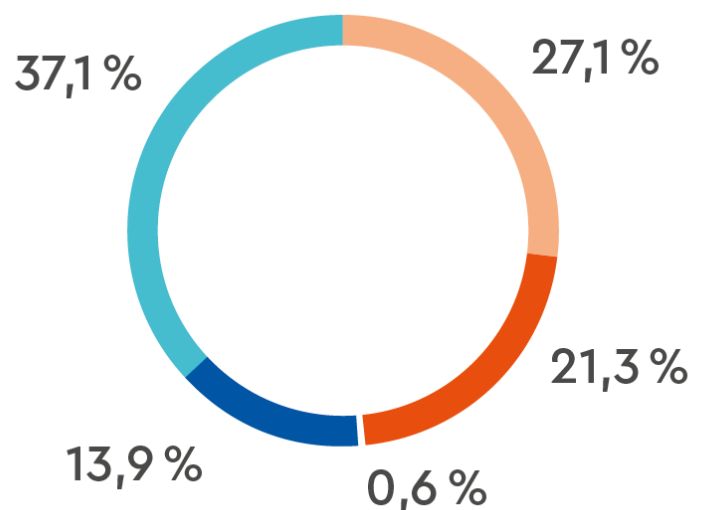


Deux actionnaires historiques de référence, SCDM et les collaborateurs

Le groupe Bouygues est la **première entreprise du CAC 40 en part d'actionnariat salarié dans son capital**. Il s'agit d'un marqueur fort de la culture du Groupe.

Répartition du capital

374 486 777 titres

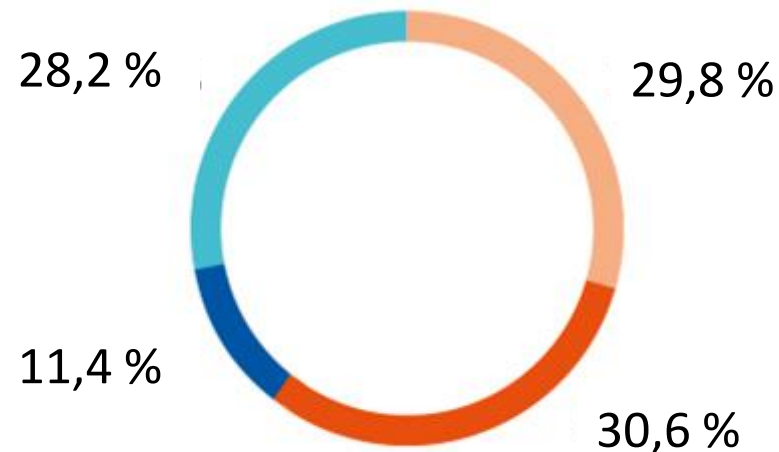


SCDM Autres actionnaires français
Salariés Actionnaires étrangers Actions auto-détenues

SCDM est la société contrôlée par **Martin et Olivier Bouygues**, et leurs familles.

Répartition des droits de vote exerçables

492 917 987 droits de vote



SCDM Autres actionnaires français
Salariés Actionnaires étrangers

Une culture d'entreprise forte : des valeurs partagées



Une culture d'entreprise forte : les Compagnons du Minorange

Les Compagnons du Minorange fêtent leurs 60 ans

L'ordre des Compagnons du Minorange a été créé en 1963 par Francis Bouygues

- Il distingue les meilleurs ouvriers pour leurs compétences, leur conscience professionnelle et leur état d'esprit
- Il compte seize ordres de compagnonnage établis dans les principales implantations du Groupe
- Il s'élargit maintenant à Equans avec les **Compagnons de l'Énergie**



Sommaire

- Le Groupe
- **Equans**
- Faits marquants et chiffres clés 2022
- Les femmes et les hommes du Groupe
- Revue opérationnelle de l'année 2022
- Stratégie climat et biodiversité
- Responsabilité sociale et environnementale, éthique et mécénat
- Comptes 2022
- Rapport des commissaires aux comptes
- Gouvernance
- Perspectives
- Questions - réponses
- Vote des résolutions



Equans

Equans en bref : un leader Mondial

chiffres Equans et Bouygues Energies & Services combinés proforma 2022



17,7 Mds €

Chiffre d'affaires



85 %

Chiffre d'affaires
récurrent ⁽¹⁾



67 %

À l'international



89 682

Collaborateurs
dans le monde



> 20

Nombre de pays
d'implantation

Tous les chiffres sont consolidés, estimés et non-audités (Equans + BYES), sur la base d'une contribution de BYES à Equans à partir du 1er janvier 2022

(1) Travaux unitaires récurrents + contrats cadres + contrats de maintenance et de Facility Management

Objectif 2027 : une marge opérationnelle des activités de 5 %

2023

- Stratégie de sélectivité
- Intégration et mise en place de synergies
- Premiers effets du plan de performance

En 2023, objectif de marge de ROCA : entre 2,5 % et 3 %

2025

Amélioration portée par :

- Le plan de performance
- Les synergies
- La poursuite de la politique de sélectivité

En 2025, objectif de marge de ROCA : proche de 4 %

2027

En s'appuyant sur :

- La stratégie de croissance
- Le plan de performance

En 2027, objectif de marge de ROCA : 5 %

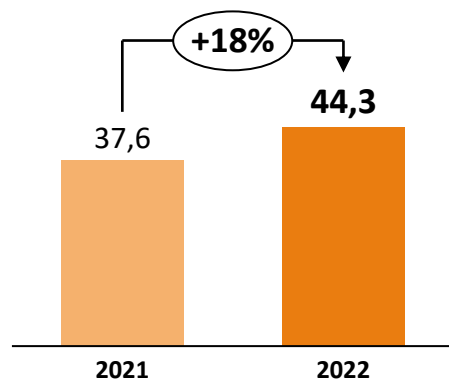
Sommaire

- Le Groupe
- Equans
- **Faits marquants et chiffres clés 2022**
- Les femmes et les hommes du groupe
- Revue opérationnelle de l'année 2022
- Stratégie climat et biodiversité
- Responsabilité sociale et environnementale, éthique et mécénat
- Comptes 2022
- Rapport des commissaires aux comptes
- Gouvernance
- Perspectives
- Questions - réponses
- Vote des résolutions

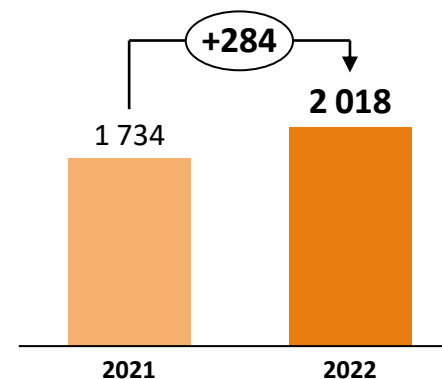
Accélération du développement du Groupe

(données y compris Equans sur le 4^{ème} trimestre 2022)

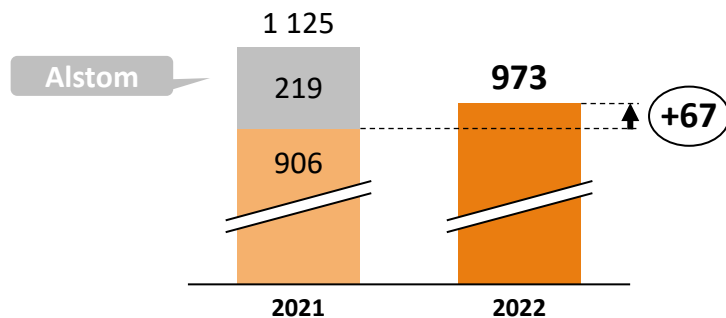
Chiffre d'affaires (en Md€) du Groupe



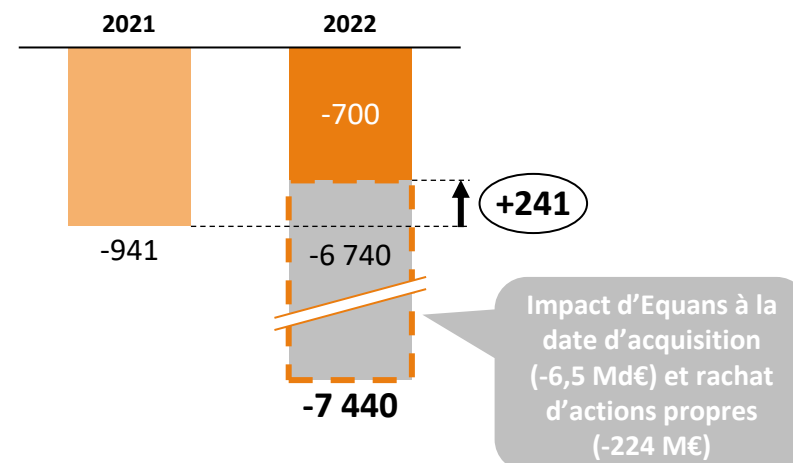
ROCA^a (en M€) du Groupe



Résultat net part du Groupe (en M€)



Dette nette (-) en M€ du Groupe

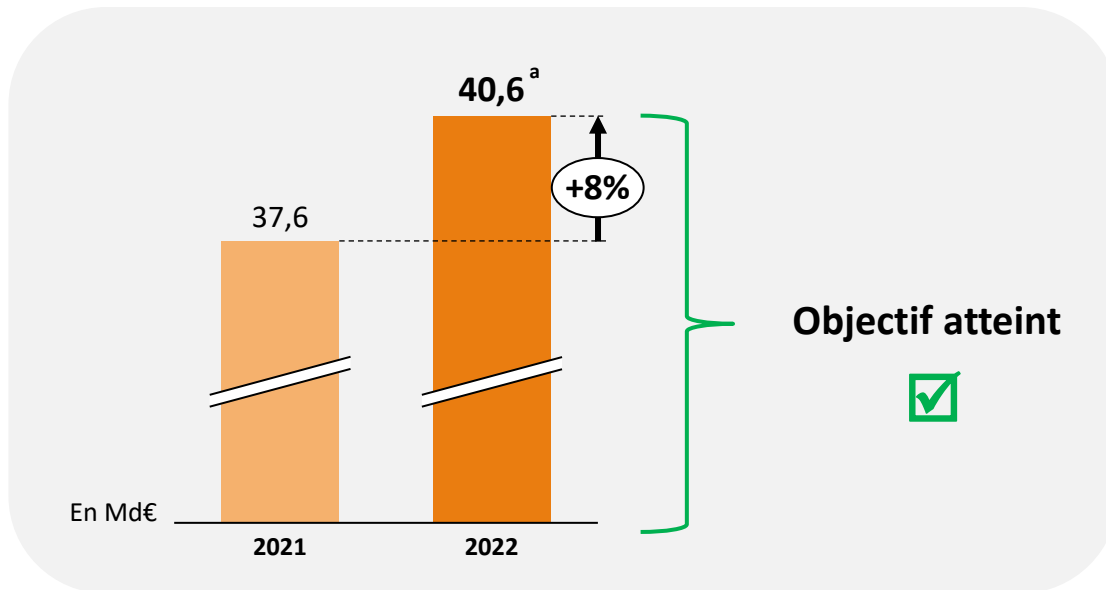


(a) Résultat opérationnel courant des activités hors amortissements et dépréciations des actifs incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA)

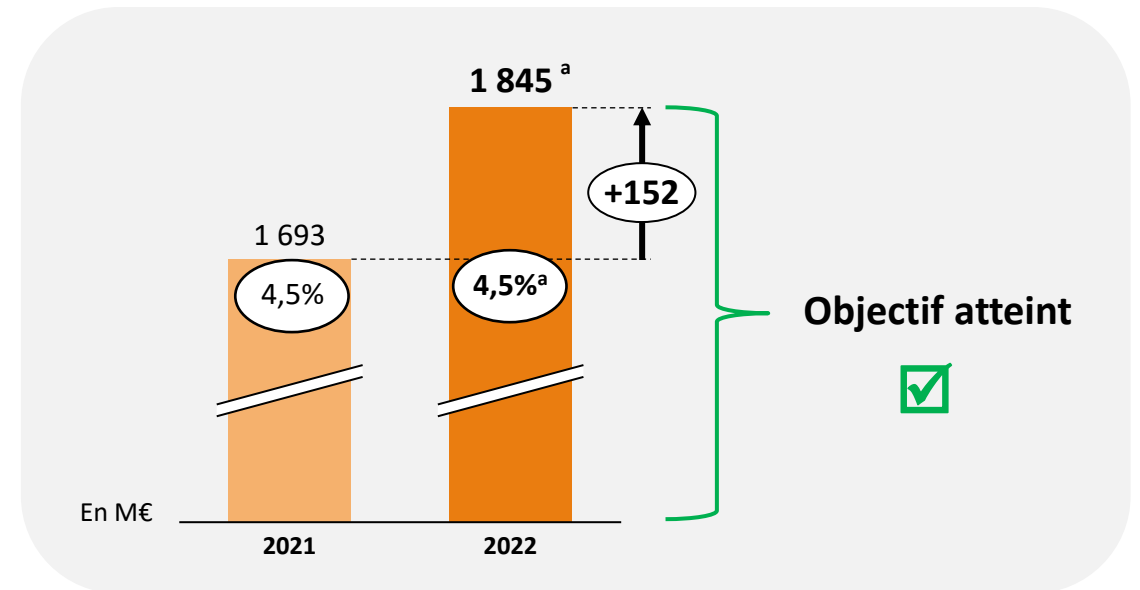
Objectifs 2022 atteints, démontrant la résilience du Groupe

Le Groupe visait en 2022, hors impact de l'acquisition d'Equans :

Une augmentation du chiffre d'affaires



Une augmentation du résultat opérationnel courant

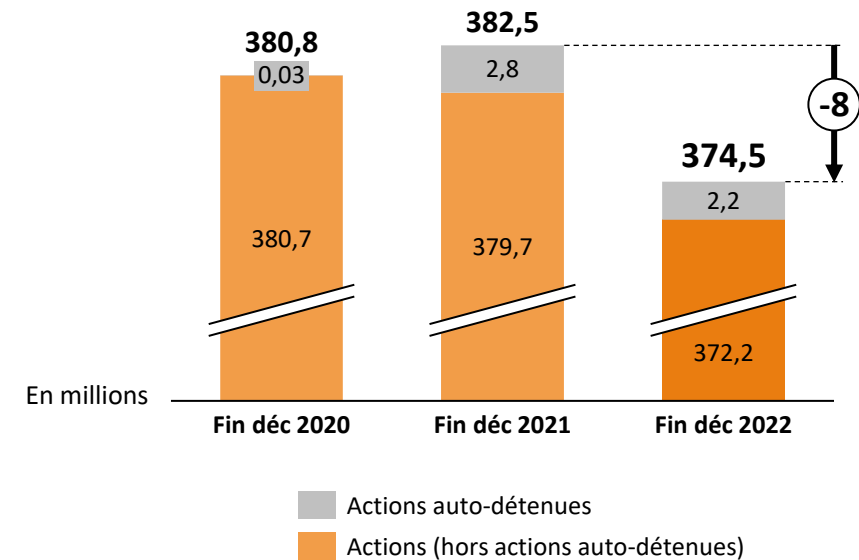
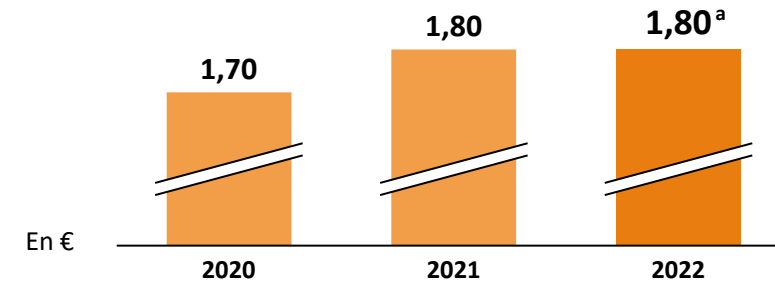


- **Chiffre d'affaires en forte hausse**, porté par de bonnes performances commerciales et l'inflation
- **Marge opérationnelle courante solide à 4,5%** dans un marché complexe et un environnement inflationniste

(a) Hors Equans

Un dividende et des rachats d'actions au bénéfice des actionnaires

- Après une augmentation en 2021, maintien du dividende à 1,80^a euro par action
- Annulation de 8 045 000 actions en 2022^b visant à compenser les effets de dilution liés notamment à l'augmentation de capital de 150 millions d'euros réservée aux salariés, appelée Bouygues Confiance n°12, dont l'effet sera la création d'un maximum de 6 845 564 actions.



(a) Proposé à l'assemblée générale du 27 avril 2023

(b) Décision du Conseil d'administration du 16 novembre 2022

Sommaire

- Le Groupe
- Equans
- Faits marquants et chiffres clés 2022
- **Les femmes et les hommes du Groupe**
- Revue opérationnelle de l'année 2022
- Stratégie climat et biodiversité
- Responsabilité sociale et environnementale, éthique et mécénat
- Comptes 2022
- Rapport des commissaires aux comptes
- Gouvernance
- Perspectives
- Questions - réponses
- Vote des résolutions



Les femmes et les hommes du Groupe

Lancement de la sixième promotion du programme de mentoring féminin Groupe

Attirer et valoriser les talents

Une politique dynamique

- **40 000** recrutements dans le monde (dont 11 200 en France)
- **3 005** alternants accueillis en France (+ 19 % vs 2021)

Le développement des compétences

- **1,5 million d'heures de formation** ^a (+ 27 % vs 2021)
- **Des formations aux nouveaux métiers liés à notre stratégie Climat** (construction bois, génie écologique, préservation de la biodiversité, etc.).
- **Des parcours ciblés** destinés aux **cadres dirigeants**, aux **managers évolutifs** et aux **talents féminins** grâce à l'Institut du Management Bouygues (IMB)

Notre développement s'appuie sur la qualité de l'expérience des collaborateurs dès leur recrutement.

(a) sociétés de plus de 300 collaborateurs



Limiter les effets de l'inflation sur le pouvoir d'achat des collaborateurs

Afin de lutter contre les effets de l'inflation sur le pouvoir d'achat de ses collaborateurs, le groupe Bouygues porte une attention particulière aux salaires, et notamment aux salaires de premier niveau, dans l'ensemble de ses Métiers, tant en France qu'à l'international.

- En France, en complément de la revue salariale annuelle, plusieurs révisions ont eu lieu au cours de l'année 2022. De plus, dans le cadre proposé par la loi du 16 août 2022, Bouygues a décidé de verser à ses salariés **une prime dite de « partage de la valeur »**, exonérée de toutes cotisations sociales à la charge du salarié et d'impôt.
- **À l'international**, des mesures sont appliquées au cas par cas selon le contexte local avec certains pays connaissant des niveaux d'inflation extrêmement élevés.

Faire progresser la mixité Femmes - Hommes

+ 13,8 %

Hausse du nombre de
femmes **recrutées** depuis
2021 (+ 35 % depuis 2020)

21,4 %*

Nombre de femmes
managers
(20,1 %* en 2021)

Trois leviers pour développer la carrière des femmes :

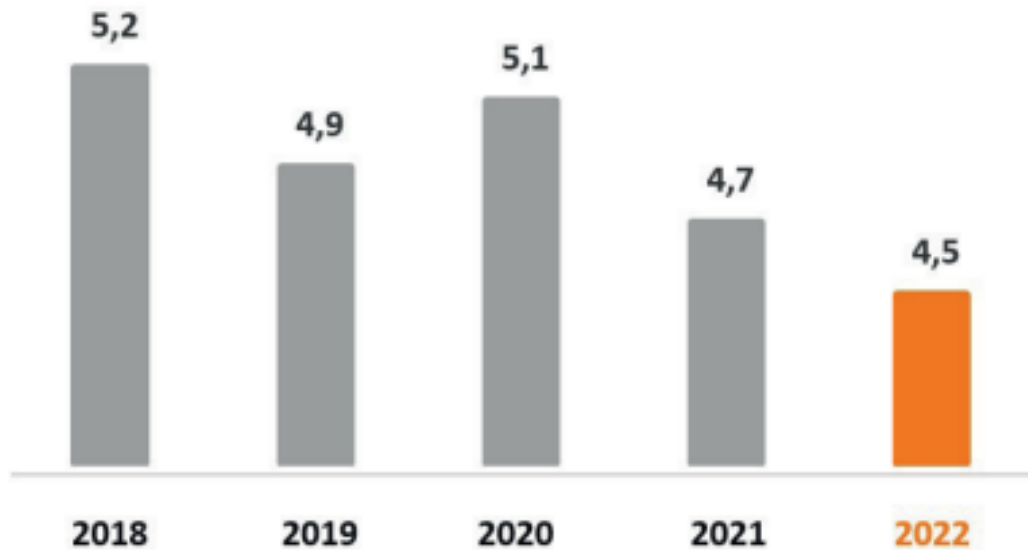
- **Accompagner les carrières** : programme de mentorat féminin
Groupe déployé à l'international début 2023
- **Transformer le modèle de management**
- **Promouvoir la mixité en s'appuyant sur les réseaux féminins et mixtes** dans tous les métiers du Groupe

(*) données hors Equans



Sécurité : une mobilisation permanente

Le taux de fréquence des accidents du travail^a poursuit sa tendance baissière



(a) nombre d'accidents du travail avec arrêt (hors accidents consécutifs à des malaises) x 1 000 000/nombre d'heures travaillées



Sommaire

- Le Groupe
- Equans
- Faits marquants et chiffres clés 2022
- Les femmes et les hommes du Groupe
- **Revue opérationnelle de l'année 2022**
- Stratégie climat et biodiversité
- Responsabilité sociale et environnementale, éthique et mécénat
- Comptes 2022
- Rapport des commissaires aux comptes
- Gouvernance
- Perspectives
- Questions - réponses
- Vote des résolutions

REVUE OPÉRATIONNELLE

Activités de construction & services



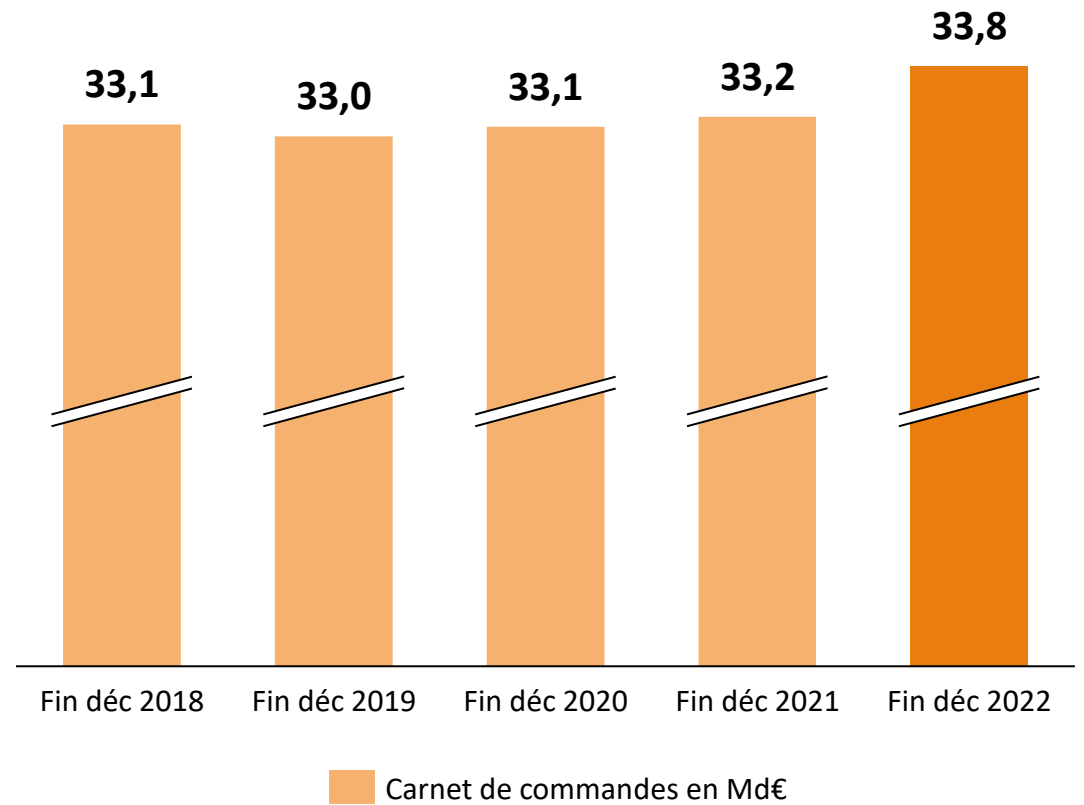
Métro du Caire, Egypte - COLAS





Centre aquatique olympique, Saint-Denis – Bouygues Construction

Un carnet de commandes des activités de construction et services^a à un niveau historique



(a) Y compris Bouygues Energies et Services et hors Equans

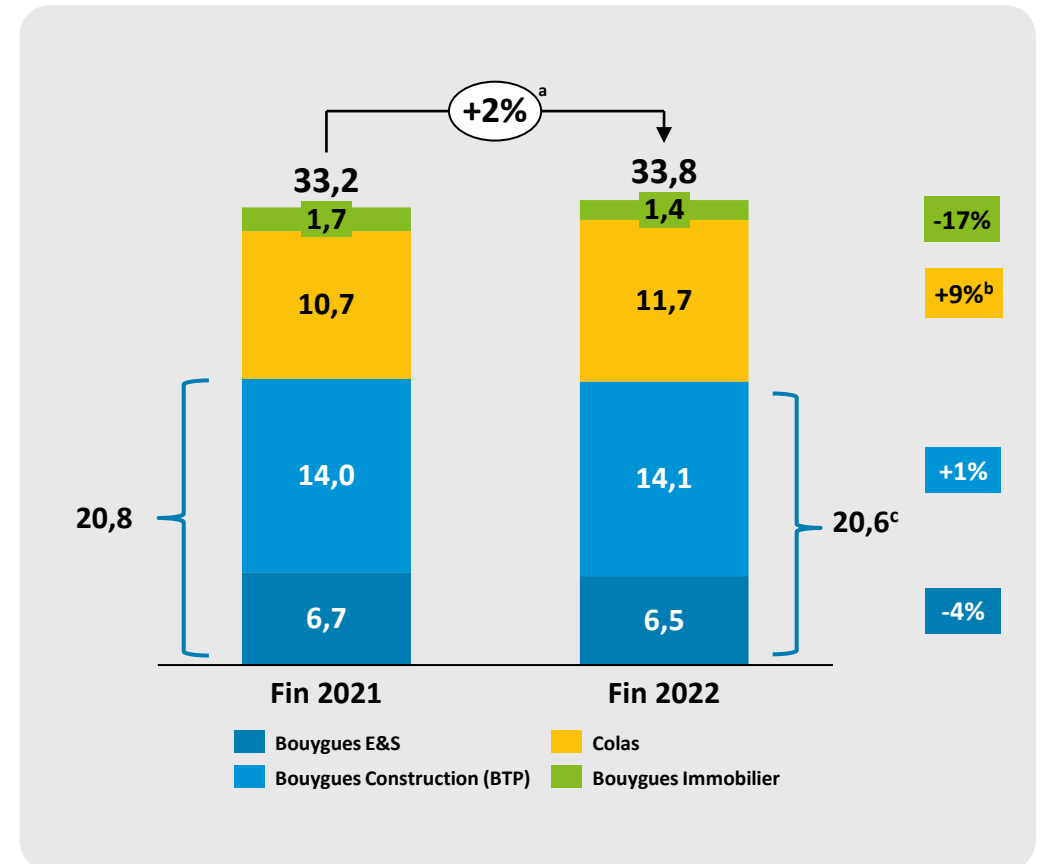
Carnet de commandes des activités de construction & services¹

Carnet de commandes +2%

- **Carnet de commandes de Bouygues Construction offrant une bonne visibilité sur l'activité future**
 - > Dynamique portée par les activités de fonds de commerce
 - > Prise de commandes +9% (dont contrat Qiddiya au 4^{ème} trimestre pour 559 M€)
- **Bouygues Immobilier, un environnement de marché compliqué**
 - > Poursuite du rattrapage de l'obtention des permis de construire dans le Résidentiel
 - > Décalage de certaines mises à l'offre pour s'adapter au contexte, pesant sur le stock à l'offre et les réservations
 - > Marché globalement attentiste
- **Carnet de commandes de Colas +9%**
 - > Prise de commandes +6%
 - > Routes : carnet +7%
 - > Rail : carnet +17%, commandes significatives (au Royaume-Uni et en Egypte)

(1) Y compris Bouygues Energies et Services et hors Equans

Carnet de commandes des activités de construction & services (Md€)



(a) -1% à change constant et hors principales cessions et acquisitions

(b) +7% à change constant et hors principales cessions et acquisitions

(c) -1% en publié, -3% à change constant et hors principales cessions et acquisitions

Chiffres clés des activités de construction & services¹

Chiffre d'affaires en hausse de 9%

- **Bouygues Construction +3%** (+1% à pcc)
 - > Pôle BTP +5% : croissance tirée par l'international
 - > Pôle E&S stable : sélectivité et transfert des activités nucléaires au pôle BTP
- **Bouygues Immobilier +1%** y.c. co-promotions
 - > -4% hors co-promotions, pénalisé par le tertiaire
- **Colas +17%** (+9% à pcc), dont international +29%
 - > Chiffre d'affaires porté par l'inflation

Marge des activités (marge de ROCA) stable à 3%

- **Bouygues Construction** : ROCA +71 M€ et marge 3,1% (+0,4 pt vs 2021)
 - > Pôle BTP : 3,0% (+0,4 pt) en dépit d'un contexte de hausse des coûts
 - > Pôle E&S : 3,6% (+0,8 pt), bénéficiant notamment des effets du plan de transformation
- **Bouygues Immobilier** : ROCA y.c. quote-part des co-promotions +1 M€
 - > Hors quote-part des co-promotions, ROCA en repli de 6 M€
- **Colas** : ROCA de 468 M€, en hausse de 21 M€ sur un an
 - > Dont effets positifs des plans d'actions mis en œuvre pour faire face à l'inflation
 - > ROCA du T4 2022 supérieur de 40 M€ au ROCA du T4 2021

(1) Y compris Bouygues Energies et Services et hors Equans

M€	2022	2021	Variation
Chiffre d'affaires	30 549	27 922	+9% ^a
<i>dont Bouygues Construction</i>	<i>13 167</i>	<i>12 770</i>	<i>+3%</i>
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	<i>2 032</i>	<i>2 116</i>	<i>-4%</i>
<i>dont Colas</i>	<i>15 529</i>	<i>13 226</i>	<i>+17%</i>
<i>dont France</i>	<i>13 311</i>	<i>13 238</i>	<i>+1%</i>
<i>dont International</i>	<i>17 238</i>	<i>14 684</i>	<i>+17%</i>
Résultat opérationnel courant des activités	918	832	+86
<i>dont Bouygues Construction</i>	<i>413</i>	<i>342</i>	<i>+71</i>
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	<i>37</i>	<i>43</i>	<i>-6</i>
<i>dont Colas</i>	<i>468</i>	<i>447</i>	<i>+21</i>
<i>Marge des activités</i>	<i>3,0%</i>	<i>3,0%</i>	<i>=</i>
Résultat opérationnel courant	910 ^b	825 ^c	+85
Résultat opérationnel	828 ^d	807 ^e	+21
<i>Pour information</i>			
<i>Chiffre d'affaires de Bouygues Immobilier y.c quote part co-promotions</i>	<i>2 212</i>	<i>2 193</i>	<i>+1%</i>
<i>ROCA de Bouygues Immobilier y.c quote part co-promotions</i>	<i>57</i>	<i>56</i>	<i>+1</i>

(a) +4% à périmètre et change constants

(b) Dont amortissement de PPA de 8 M€ chez Colas

(c) Dont amortissement de PPA de 7 M€ chez Colas

(d) Dont charges non courantes de 82 M€ chez Bouygues Construction

(e) Dont charges non courantes de 8 M€ chez Bouygues Immobilier et 10 M€ chez Colas

DATA_OPENING : TITLE // LUX AIRPORT

▶ AÉROPORT DE LUXEMBOURG-FINDEL ◀

RÉHABILITATION DE LA PISTE 06-24

⊗
IMG:02

REVUE OPÉRATIONNELLE

Equans



Pompes à chaleur, Autriche - EQUANS

Chiffres clés d'Equans

Equans est consolidé dans les comptes du groupe Bouygues au quatrième trimestre 2022. Les données financières présentées ci-contre ne comprennent pas celles de Bouygues Energies et Services.

2022, une année de transition pour Equans

- Finalisation de la constitution du périmètre
- Implémentation des systèmes nécessaires à la mise en autonomie
- Préparation du *closing* de l'acquisition par Bouygues
- Préparation du rapprochement avec Bouygues Energies et Services
- Acquisition par Bouygues le 4 octobre 2022
- Première année complète de mise en œuvre du plan de transformation lancé en 2021

Données financières

- Carnet de commandes : 18,7 Md€ à fin 2022
- Chiffre d'affaires proforma 2022 : 13,8 Md€
- ROCA proforma 2022 : 278 M€
- Marge de ROCA proforma 2022 : 2% (vs 3,5% au T4 2022)
 - > Effet saisonnier de fin d'année habituel particulièrement fort en 2022

Dette nette réduite à -24 M€ fin 2022 contre -0,4 Md€ à la date d'acquisition (montant estimé)

M€	T4 2022	T4 2021 ^(a)	Variation ^a
Chiffre d'affaires	3 757	nd	nd
<i>dont France</i>	1 236	nd	nd
<i>dont international</i>	2 521	nd	nd
Résultat opérationnel courant des activités	130	nd	nd
<i>Marge des activités</i>	3,5%	nd	nd
Résultat opérationnel courant	130	nd	nd
Résultat opérationnel	130	nd	nd

(a) Les données 2021 et en conséquence les variations 2022/2021 ne sont pas disponibles



REVUE OPÉRATIONNELLE

Médias



Série Marie-Antoinette – production Newen Studios

Chiffres clés du groupe TF1

Une bonne performance opérationnelle

- **Chiffre d'affaires +3%**

- > Média -1%

- dont chiffre d'affaires publicitaire stable à périmètre constant en 2022 (et en hausse de 2% à périmètre constant sur le T4 2022, porté par les très bonnes performances des matchs de la coupe du monde de *football*)

- > Newen Studios +28%

- livraison de productions emblématiques (« Liaison », « Marie-Antoinette ») et acquisitions de studios réalisées en 2021 et 2022

- **ROCA : 322 M€**

- > Bonne maîtrise du coût des programmes à 987 M€ (vs 981 M€ en 2021), dans une année marquée par la diffusion de la coupe du monde de *football*

- > ROCA en hausse de 3 M€ après retraitement du crédit impôt éditeur perçu en 2021 pour 29 M€

- > Marge des activités à 12,8%

M€	2022	2021	Variation
Chiffre d'affaires	2 508	2 427	+3% ^a
<i>dont Média</i>	2 080	2 091	-1%
<i>dont Newen Studios</i>	428	336	+28%
Résultat opérationnel courant des activités	322	348	-26
<i>Marge des activités</i>	12,8%	14,3%	-1,5 pt
Résultat opérationnel courant	316 ^b	343 ^c	-27
Résultat opérationnel	301 ^d	333 ^e	-32

(a) +3% à périmètre et change constants

(b) Dont amortissement de PPA de 6 M€

(c) Dont amortissement de PPA de 5 M€

(d) Dont charges non courantes de 15 M€ relatives au projet de rapprochement entre TF1 et M6

(e) Dont charges non courantes de 10 M€ relatives au projet de rapprochement entre TF1 et M6

Gouvernance et perspectives du groupe TF1

Gouvernance

- Démission de Gilles Pélisson de son mandat d'administrateur avec prise d'effet à l'issue du Conseil d'administration du 13 février 2023. Le conseil d'administration a tenu à remercier Gilles Pélisson pour son implication à la tête du groupe TF1 ces sept dernières années et la qualité de la transition réalisée avec Rodolphe Belmer.
- Nomination de Rodolphe Belmer en qualité d'administrateur, également désigné Président du Conseil. **Rodolphe Belmer est désormais Président directeur général du groupe TF1.**

Perspectives

- Le groupe TF1 consolidera son *leadership* et **maintiendra un taux de marge opérationnelle courante des activités proche de 2022.**
- Le groupe TF1 continuera à générer une trésorerie lui permettant **de viser une politique de dividendes en croissance ou stable** sur les prochaines années.
- Versement **d'un dividende de 50 centimes par action.**

REVUE OPÉRATIONNELLE

Télécoms

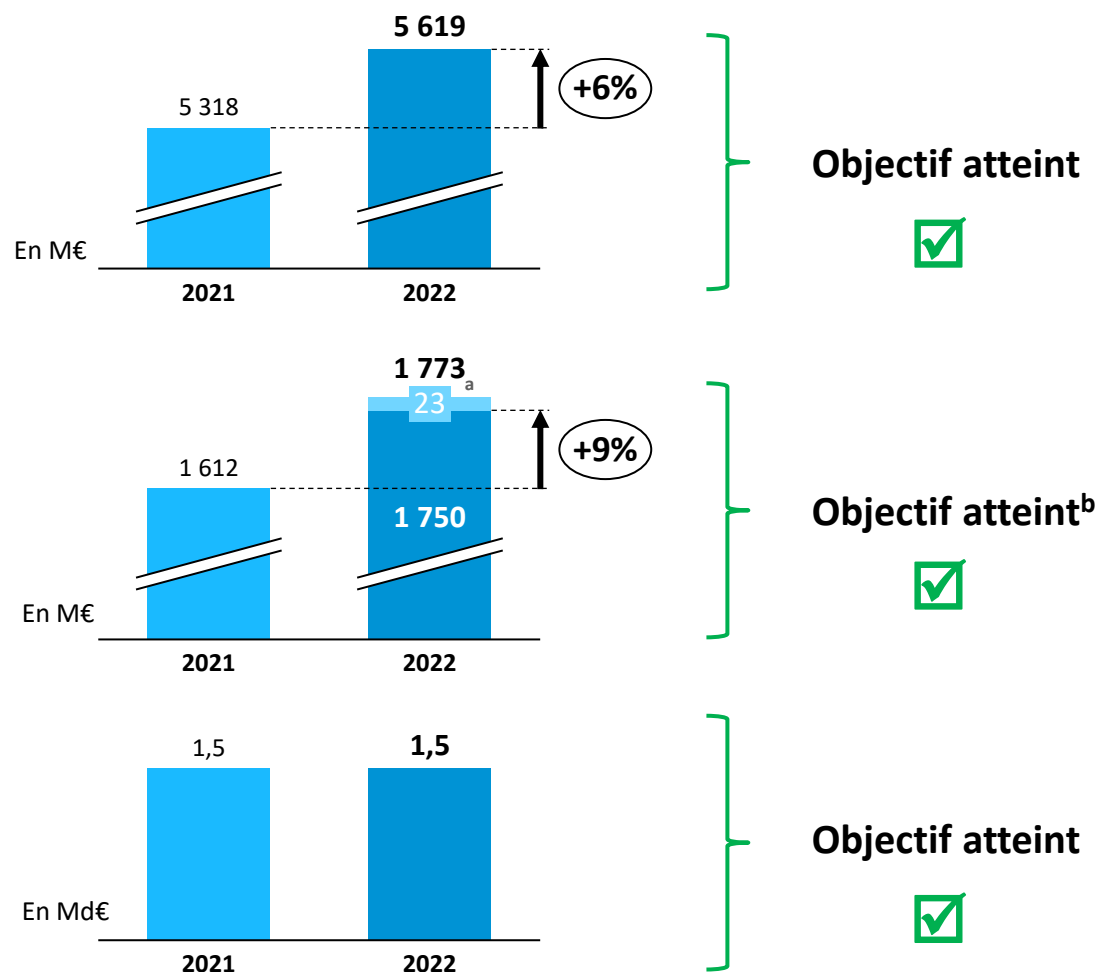


Bbox Wifi 6 – 1^{ère} box internet française éco-conçue

Bouygues Telecom atteint ses objectifs 2022

Bouygues Telecom visait en 2022 :

- Une croissance de son chiffre d'affaires facturé aux clients supérieure à 5%
- Une progression de son EBITDA après Loyer de plus de 8%
- Des investissements d'exploitation bruts pour un montant de 1,5 milliard d'euros, hors fréquences



(a) Impact du reclassement en immobilisations des redevances annuelles fixes des fréquences 900 MHz et 1800 MHz

(b) EBITDAaL en hausse de 9% hors reclassement en immobilisations des redevances annuelles fixes des fréquences 900 MHz et 1800MHz et EBITDAaL en hausse de 10% y compris ce reclassement

Une croissance continue des parcs clients Mobile et Fixe

15,2 millions de clients forfait Mobile hors MtoM^a à fin décembre 2022

- +449 000 clients en 2022, dont +81 000 sur le T4 2022

3 millions de clients FTTH^b à fin décembre 2022

- +674 000 clients en 2022, dont +201 000 sur le T4 2022
- Plus de 80% de la croissance réalisée hors zone très dense

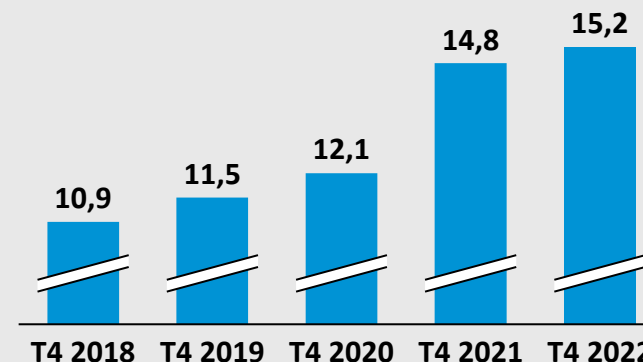
29,7 millions de prises FTTH commercialisées fin 2022

- Objectif 2022 de 27 millions de prises largement dépassé
- +5,4 millions de prises FTTH sur un an

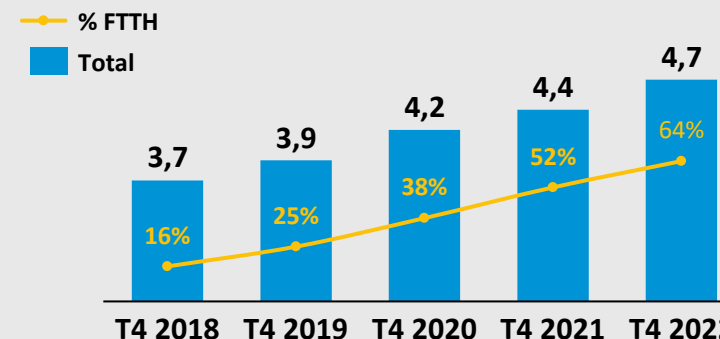
(a) Machine-to-Machine

(b) Fiber-To-The-Home (Fibre jusqu'à l'abonné) correspond au déploiement de la fibre optique depuis le nœud de raccordement optique (lieu d'implantation des équipements de transmission de l'opérateur) jusque dans les logements ou locaux à usage professionnel (définition Arcep)

Parc clients Forfait Mobile hors MtoM
(millions de clients)



Parc clients Fixe (millions de clients)
et part de clients FTTH



Chiffres clés 2022 de Bouygues Telecom

Chiffre d'affaires facturé aux clients +6%

- Performance commerciale dynamique
 - > **ABPU Mobile** à 20,1€^a, en hausse de **+0,3€** sur un an
 - > **ABPU Fixe** à 29,5€, en hausse de **+1,1€** sur un an

EBITDAaL +9% (hors reclassement des redevances 900 MHz et 1800 MHz)

- Croissance du chiffre d'affaires associée à la maîtrise des coûts
- EBITDAaL +10% y.c. reclassement en immobilisations des redevances annuelles fixes des fréquences 900 MHz et 1800 MHz pour s'aligner avec la pratique de marché :
 - > Impact +23 M€ sur EBITDAaL
 - > Absence d'impact sur le ROCA
- Marge d'EBITDAaL : 30,4% en hausse de 1,5 point sur un an hors reclassement des redevances (y.c. reclassement des redevances, marge d'EBITDAaL +1,9 point à 30,8%)

Résultat opérationnel en hausse de 72 M€ à 735 M€

- Forte croissance du résultat opérationnel courant des activités (ROCA)
- Moindres produits non courants en 2022 vs 2021
 - > Cession de 4 *data centers* en 2022 (vs 13 *data centers* en 2021)

(a) ABPU Mobile retraité de l'impact *roaming*

M€	2022	2021	Variation
Chiffre d'affaires	7 532	7 256	+4% ^a
<i>dont chiffre d'affaires Services</i>	5 753	5 586	+3%
<i>dont chiffre d'affaires facturé aux clients</i>	5 619	5 318	+6%
<i>dont chiffre d'affaires Autres</i>	1 779	1 670	+7%
EBITDA après Loyer	1 773	1 612	+161
<i>EBITDA après Loyer/CA Services</i>	30,8%	28,9%	+1,9 pt
Résultat opérationnel courant des activités	694	601	+93
Résultat opérationnel courant	665 ^b	572 ^c	+93
Résultat opérationnel	735 ^d	663 ^e	+72
Investissements d'exploitation bruts ^f	(1 548)	(1 539)	-9
Cessions	138 ^g	208 ^h	-70

(a) +4% à périmètre et change constants

(b) Dont amortissement de PPA de 29 M€

(c) Dont amortissement de PPA de 29 M€

(d) Dont produits non courants de 70 M€ essentiellement liés à la plus-value de cession de *data centers*

(e) Dont produits non courants de 91 M€ essentiellement liés à la plus-value de cession de *data centers*

(f) Hors fréquences

(g) Dont 103 M€ liés à la cession de *data centers*

(h) Dont 202 M€ liés à la cession de *data centers*



Perspectives 2023 de Bouygues Telecom

Dans un contexte de poursuite du développement de sa base de clients, notamment dans le Fixe, et de maintien de ses investissements destinés à densifier son réseau dans le Mobile, Bouygues Telecom vise :

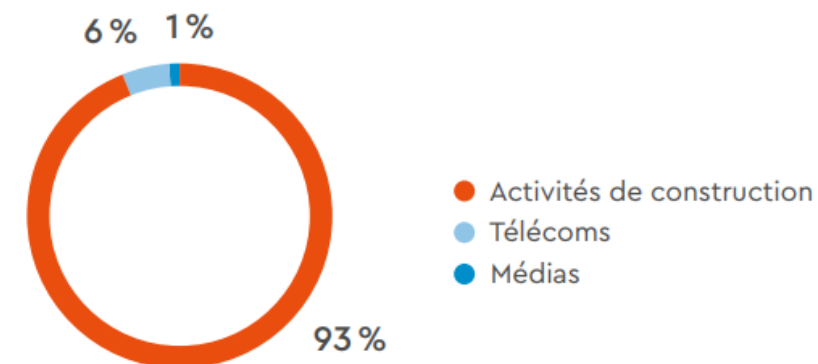
- un **chiffre d'affaires facturé aux clients en hausse**
- un **EBITDA après Loyer** d'environ **1,9 milliard d'euros**
- des **investissements d'exploitation bruts** d'environ **1,5 milliard d'euros** hors fréquences

Sommaire

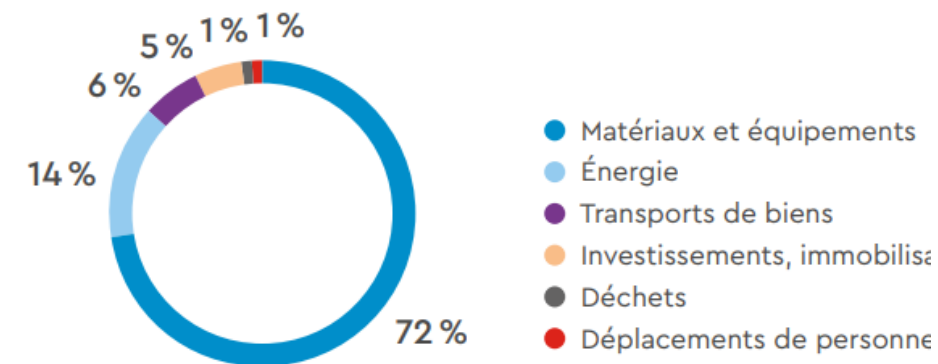
- Le Groupe
- Equans
- Faits marquants et chiffres clés 2022
- Les femmes et les hommes du Groupe
- Revue opérationnelle de l'année 2022
- **Stratégie climat et biodiversité**
- Responsabilité sociale et environnementale, éthique et mécénat
- Comptes 2022
- Rapport des commissaires aux comptes
- Gouvernance
- Perspectives
- Questions - réponses
- Vote des résolutions

Les émissions gaz à effet de serre du Groupe en 2022

Émissions de gaz à effet de serre par pôle (scopes 1, 2 et 3a^a)



Émissions de gaz à effet de serre par poste









	2022	2021	Variation vs 2021
Scope 1 (en kTCO ₂ eq)	1738	1970	- 12 %
Scope 2 (en kTCO ₂ eq)	213	280	- 16 %
Scope 3 a (en kTCO ₂ eq)	13 406	14 167	- 5 %
Scope 3 b (en kTCO ₂ eq)	3 903	4 555	- 14 %
Total (en kTCO ₂ eq)	19 261	20 972	- 8 %
Intensité carbone (TeqCO ₂ /M€ CA)	377	437	- 14 %

Objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre

1. Les objectifs de réduction des Métiers sont validés ou en cours de validation par l'organisme Science Based Targets Initiative (SBTi).
2. Les engagements sont définis comme une réduction en absolu des émissions en intégrant la croissance organique des activités.
3. Les principaux leviers d'action ont été identifiés précisant les gains carbone et les coûts associés.
4. Equans doit définir ses objectifs d'ici fin 2023.

Tableau mis à jour au 30/03/23

	VALIDATION PAR SBTi	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	SCOPES 1 ET 2 (réduction en absolu)	SCOPE 3 (réduction en absolu)	ANNÉE D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF
 Colas	2021	2019	- 30 % ^b	- 30 %	2030
 Bouygues Construction	2023 ^a	2021	- 40 %	Bâtiment: - 30 % en intensité physique Travaux publics: - 20 % en absolu	2030
 Bouygues Immobilier	2023 ^a	2021	- 38 %	- 28 %	2030
 Bouygues Telecom	2022	2021	- 29,4 %	- 17,5 %	2027
 TF1	2023 ^a	2021	- 30 %	- 30 %	2030
 Equans	2024	2021	À définir en 2023		2030

(a) dossier soumis à l'organisme labellisateur en 2022 en cours d'instruction

(b) La réduction des émissions GES sur les scopes 1 et 2 du groupe Colas poursuit un objectif compatible avec une trajectoire *well below* 2° C au sens de la SBTi. Les autres Métiers ont validé leurs objectifs pour une trajectoire 1,5° C.

Focus sur les stratégies Climat de Colas et Bouygues Construction

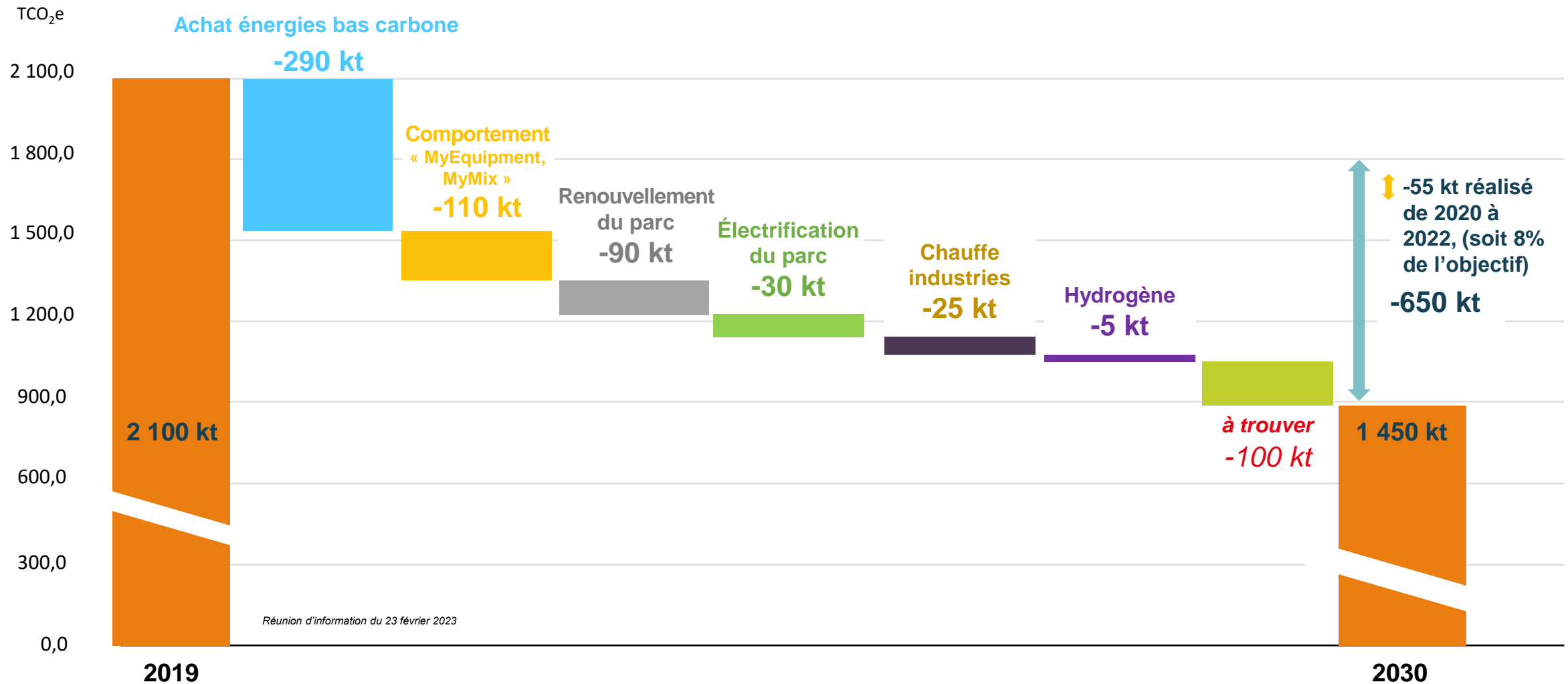


- Colas et Bouygues Construction représentent 90% des émissions de gaz à effet de serre du Groupe Bouygues (scopes 1,2 et 3a) et jouent un rôle actif dans la décarbonation de nos activités au travers de leurs stratégies respectives ACT et Greenlight.
- Chaque métier du Groupe a développé une stratégie et des plans d'actions pour atteindre les objectifs de réduction publiés



Leviers d'action identifiés pour Colas

Baisse des émissions : actions ciblées sur l'énergie (scopes 1 et 2 principalement)





Des illustrations concrètes : techniques et solutions bas carbone de Colas

- Ecoconception de produits et de solutions à base de liants biosourcés
- Réduction de l'intensité carbone des bétons et des liants hydrauliques (métakaolin, liants organo-minéral et géopolymères)
- Diminution de l'intensité carbone des enrobés routiers
- Augmentation de la valorisation de matériaux recyclés
- Intensification des propositions d'éco-variantes

Réduction des émissions directes

80,9
en
2021

79,6 kWh
par tonne
d'enrobé

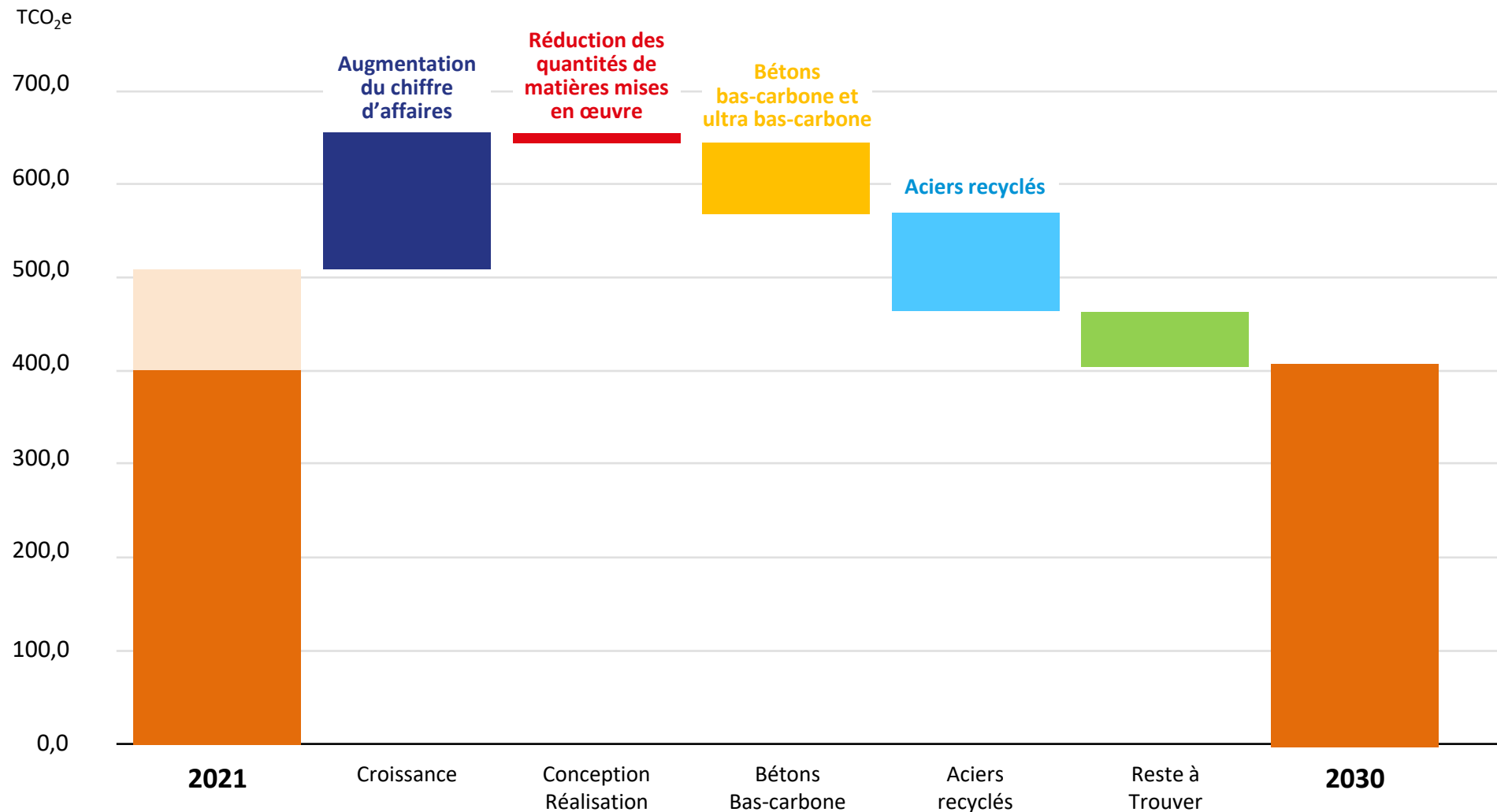
Produits et solutions

16%
en
2021

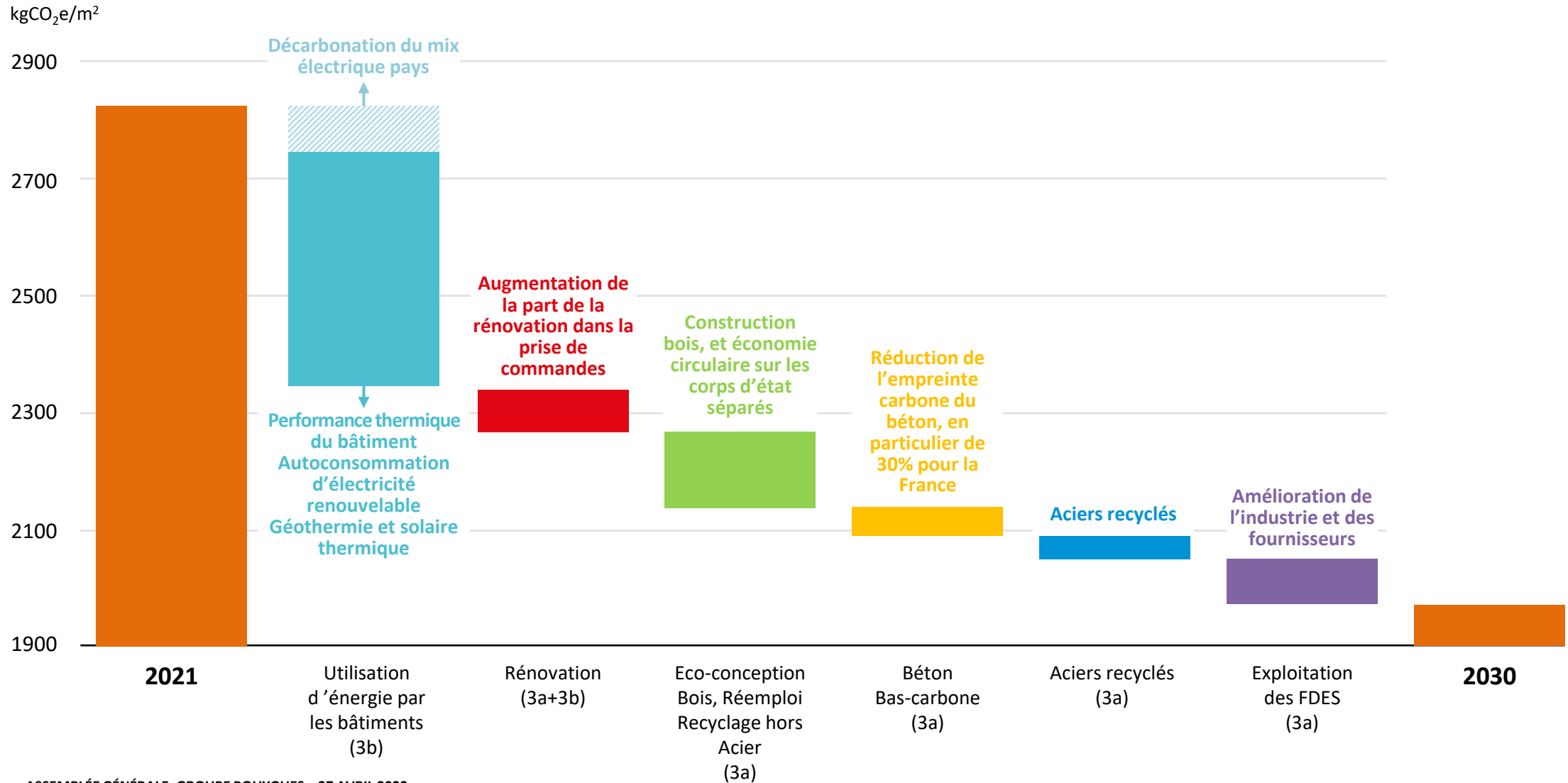
17,5 %
recyclés
dans les
enrobés

149 178
Tonnes
de CO₂
économisées

Leviers d'action identifiés par Bouygues Construction (pôle travaux publics) (scopes 1, 2 et 3)



Leviers d'action identifiés par Bouygues Construction (pôle bâtiment) (scopes 1, 2 et 3)



Des illustrations concrètes : bois, biosourcé, réemploi et matériaux recyclés

Objectifs à 2030 :

- 30 % de projets en bois (>100m³ de bois de structure)
- 50 % de projets ayant recours au réemploi et aux matériaux biosourcés

Enjeux :

- Travailler avec notre écosystème de parties prenantes

Evolution :

- Normes techniques, procédures, assurances, marché, architecte...



Reconnaisances et initiatives

Un engagement RSE fort



B

La note du Groupe au classement "Changement climatique" 2022 du CDP



17 000

Collaborateurs ont participé à une Fresque dans le monde

ecovadis

+ 348 %

Nombre de fournisseurs invités à être évalués par EcoVadis



Une politique active en faveur de la Biodiversité

1 Des actions de sensibilisation auprès de nos collaborateurs et du grand public



MOOC accessible à tous



2 800 heures de programmes liés à la biodiversité en 2022

2 Des démarches dans nos métiers



3 Des partenariats solides et une visibilité ciblée





Film – Fondations gravitaires des éoliennes de Fécamp

Sommaire

- Le Groupe
- Equans
- Faits marquants et chiffres clés 2022
- Les femmes et les hommes du Groupe
- Revue opérationnelle de l'année 2022
- Stratégie climat et biodiversité
- **Responsabilité sociale et environnementale, éthique et mécénat**
- Comptes 2022
- Rapport des commissaires aux comptes
- Gouvernance
- Perspectives
- Questions - réponses
- Vote des résolutions



Intervention

Rapport du Comité de l'éthique, de la RSE et du mécénat

Rose-Marie VAN LERBERGHE

Présidente du Comité de l'éthique,
de la RSE et du mécénat

Le comité de l'éthique, de la RSE et du mécénat

- **Composition :**

- Rose-Marie VAN LERBERGHE (présidente)
- Clara GAYMARD
- Raphaëlle DEFLESSELLE

- **Missions :**

- Veille à la mise en place de règles éthiques et au respect de celles-ci
- Examine les problématiques de responsabilité environnementale, sociale et sociétale et les orientations stratégiques en la matière
- Valide les actions de mécénat et de sponsoring de Bouygues SA

Éthique

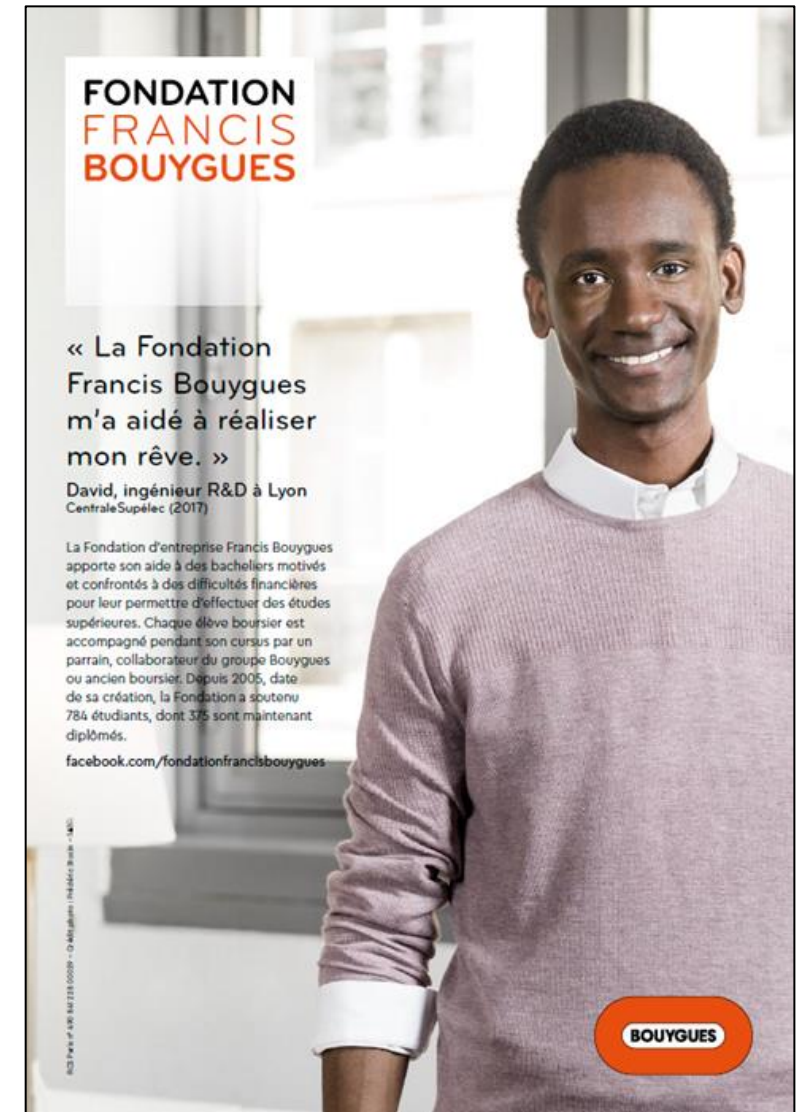
- **Principales Interventions 2022 en matière d'éthique :**
 - Refonte du dispositif d'alerte
 - Mise à jour des cartographies des risques de corruption des métiers et de Bouygues SA
 - Validation de la feuille de route 2023
 - Suivi des manquements graves en matière d'éthique
 - Approbation des critères conformité et RSE retenus pour calculer les bonus annuels

RSE

- **Principales interventions en 2022 en matière de RSE :**
 - Suivi de la mise en œuvre de la stratégie climat et des obligations en matière de taxonomie verte
 - Plan de vigilance du Groupe
 - Plans de sobriété énergétique des métiers
 - Mise à jour de la charte RSE fournisseurs et sous-traitants

Mécénat et sponsoring

- **Budget de mécénat et sponsoring :**
 - Bouygues SA : 1 449 000 €
 - 90 % mécénat et 10 % sponsoring
- **Quatre axes :**
 - L'éducation
 - La santé et la recherche médicale
 - L'humanitaire
 - L'environnement



Fondation Francis Bouygues : témoignage de boursier

Sommaire

- Le Groupe
- Equans
- Faits marquants et chiffres clés 2022
- Les femmes et les hommes du Groupe
- Revue opérationnelle de l'année 2022
- Stratégie climat et biodiversité
- Responsabilité sociale et environnementale, éthique et mécénat
- **Comptes 2022**
- Rapport des commissaires aux comptes
- Gouvernance
- Perspectives
- Questions - réponses
- Vote des résolutions

Compte de résultat consolidé résumé

(y compris Equans sur l'ensemble du 4^{ème} trimestre 2022)

M€	2022	2021	Variation
Chiffre d'affaires	44 322	37 589	+18% ^a
Résultat opérationnel courant des activités	2 018	1 734	+284
Amt et dépréciations des incorp. reconnus lors des acq. (PPA)	(56) ^b	(41) ^c	-15
Résultat opérationnel courant	1 962	1 693^e	+269
Autres produits et charges opérationnels	(90) ^d	40	-130
Résultat opérationnel	1 872	1 733	+139
Coût de l'endettement financier net	(198)	(155)	-43
Charges d'intérêts sur obligations locatives	(62)	(52)	-10
Autres produits et charges financiers	(27)	(11)	-16
Impôt	(424)	(432)	+8
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	(30)	222	-252
<i>Dont Alstom</i>	<i>0</i>	<i>219</i>	<i>-219</i>
Résultat net des activités poursuivies	1 131	1 305	-174
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(158)	(180)	+22
Résultat net part du Groupe	973	1 125	-152

(a) +4% à périmètre et change constants

(b) Dont 8 M€ chez Colas, 6 M€ chez TF1, 29 M€ chez Bouygues Telecom et 13 M€ chez Bouygues SA

(c) Dont 7 M€ chez Colas, 5 M€ chez TF1 et 29 M€ chez Bouygues Telecom

(d) Dont charges non courantes de 82 M€ chez Bouygues Construction, de 15 M€ chez TF1 et de 63 M€ chez Bouygues SA ; et produits non courants de 70 M€ chez Bouygues Telecom

(e) Dont charges non courantes de 8 M€ chez Bouygues Immobilier, de 10 M€ chez Colas, de 10 M€ chez TF1 et de 23 M€ chez Bouygues SA ; et produits non courants de 91 M€ chez Bouygues Telecom

Comptes proforma 2022 du groupe Bouygues

Le proforma 2022 des comptes du groupe Bouygues, y compris Equans dans les comptes du Groupe sur l'ensemble de l'exercice 2022, s'établirait ainsi :

M€	2022	Proforma 2022
Chiffre d'affaires	44 322	54 385
Résultat opérationnel courant des activités	2 018	2 164
<i>Marge des activités</i>	4,6%	4,0%
Résultat opérationnel courant	1 962	2 069
Résultat net part du Groupe	973	968
Résultat net part du Groupe hors amortissement du PPA Equans		1 007

(a) Net d'impôt sur les sociétés

Structure financière du Groupe

M€	Fin déc. 2022	Fin déc. 2021	Variation
Capitaux propres	13 932	12 789	+1 143
Endettement (-) / Excédent (+) financier net	(7 440)	(941)	-6 499
Endettement financier net / Capitaux propres	53%	7%	+46 pts

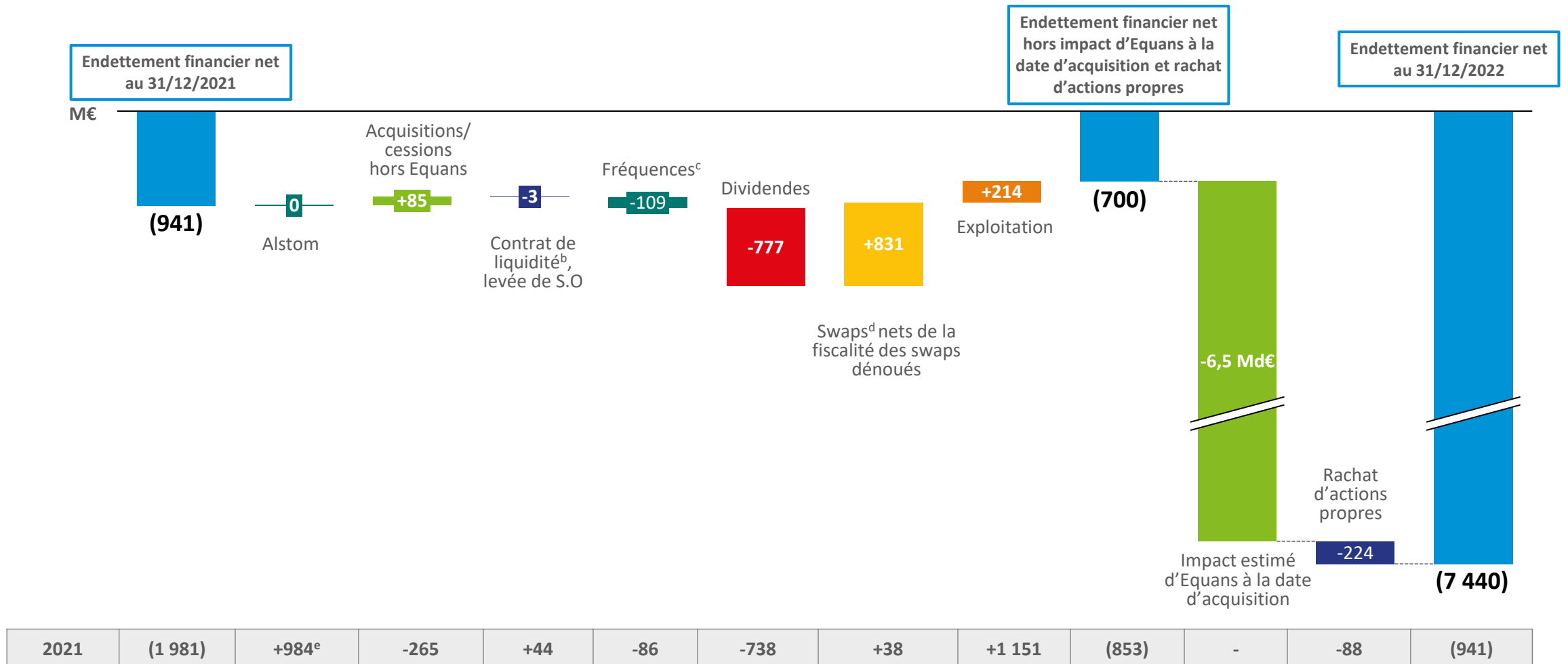
Endettement net -7 440 M€ à fin décembre 2022

- La variation de l'endettement net est impactée par l'acquisition d'Equans à hauteur de 6,5 Md€ à la date d'acquisition
- Hors impact d'Equans à la date d'acquisition pour 6,5 Md€ et rachat d'actions propres pour 224 M€, l'endettement net se serait amélioré de 241 M€

Une notation financière solide

- Standard & Poor's : A-, *negative outlook* (post acquisition d'Equans, S&P a retiré, le 16 décembre 2022, le *creditwatch* négatif)
- Moody's : A3, *stable outlook* (notation confirmée le 30 novembre 2022)

Évolution de l'endettement financier net^a en 2022 (1/2)



(a) Voir définition dans glossaire

(b) Dont -6 M€ de rachats d'actions propres dans le cadre du contrat de liquidité

(c) Dont 86 M€ concernant les fréquences 5G et 23 M€ concernant les fréquences 900 MHz et 1800 MHz

(d) Dont montant (net de fiscalité) encaissé lors du dénouement des swaps de pré-couverture, et juste valeur des swaps de pré-couverture résiduels

(e) Cessions d'actions Alstom réalisées par Bouygues le 10 mars 2021 et le 2 juin 2021, nettes de frais

Compte de résultat Bouygues SA

M€	2021	2022	Variation
Chiffre d'affaires	101	87	- 14
Résultat d'exploitation	(74)	(83)	- 9
Résultat Financier	418	653	235
Résultat courant	344	570	226
Autres résultats et impôts sur le bénéfices	206	(80)	- 286
Résultat net	550	490	- 60

Bilan de Bouygues SA

M€	Fin déc. 2021	Fin déc. 2022	Variation
Actif immobilisé	9 460	16 005	6 545
Actif circulant	263	308	45
Disponibilité	4 973	3 953	- 1 020
TOTAL ACTIF	14 696	20 266	5 570
Capitaux propres	6 681	6 235	- 446
Provisions et dettes financière	4 851	10 798	5 947
Passif circulant	133	1 039	906
Solde créditeurs de banques	3 031	2 194	- 837
TOTAL PASSIF	14 696	20 266	5 570
Endettement financier net (-)/Excédent financier net (+)	(2 838)	(8 948)	- 6 110



Intervention

Rapport du Comité d'audit

Benoît MAES

Président du Comité d'audit

Sommaire

- Le Groupe
- Equans
- Faits marquants et chiffres clés 2022
- Les femmes et les hommes du Groupe
- Revue opérationnelle de l'année 2022
- Stratégie climat et biodiversité
- Responsabilité sociale et environnementale, éthique et mécénat
- Comptes 2022
- **Rapport des commissaires aux comptes**
- Gouvernance
- Perspectives
- Questions - réponses
- Vote des résolutions



Rapports émis par le collège des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2022

Assemblée générale mixte du 27 avril 2023

- ▶ Pour l'Assemblée générale ordinaire
 - ❑ sur les comptes annuels (*résolution n°1*)
 - ❑ sur les comptes consolidés (*résolution n°2*)
 - ❑ sur les conventions réglementées (*résolution n°4*)

- ▶ Pour l'Assemblée générale extraordinaire
 - ❑ sur la réduction du capital (*résolution n°16*)
 - ❑ sur l'émission d'actions et/ou de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription (*résolutions n°17 et n°19 à 25*)
 - ❑ sur l'augmentation de capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ou d'un plan d'épargne interentreprises (*résolution n°26*)
 - ❑ sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions (*résolution n°27*)
 - ❑ sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre (*résolution n°28*)
 - ❑ sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre, dédiées à la retraite (*résolution n°29*)
 - ❑ sur le projet d'émission à titre gratuit de bons de souscription d'actions en cas d'offre publique visant la société (*résolution n°30*)



1. Rapports émis pour l'Assemblée générale ordinaire

✓ Opinion

- ✓ Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

✓ Justification des appréciations – Points clés de l'audit

- ✓ Nous avons estimé que l'évaluation des immobilisations financières constituait un point clé de l'audit.
- ✓ Notre rapport décrit les travaux que nous avons réalisés pour répondre à ce point clé.

✓ Vérifications spécifiques

- ✓ Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.
- ✓ Nous attestons l'exactitude et la sincérité des informations fournies en application du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur.

✓ Opinion

- ✓ Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

✓ Justification des appréciations – Points clés de l'audit

- ✓ Nous avons estimé comme points clés de l'audit :
 - L'évaluation des *goodwill*,
 - La comptabilisation des contrats de construction,
 - Les provisions pour litiges et contentieux,
 - La comptabilisation des acquisitions significatives.
- ✓ Notre rapport décrit les travaux que nous avons réalisés pour répondre à chacun de ces points clés.

✓ Vérifications spécifiques

- ✓ Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.
- ✓ Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

✓ Objet

- ✓ Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

✓ Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée générale

Autorisées par votre conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé

- ✓ Conventions de services communs avec Colas, TF1 et Bouygues Telecom
- ✓ Convention de prestations de services avec la société SCDM

✓ Conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale au cours d'exercices antérieurs

Dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

- ✓ Conventions d'intégration fiscale avec Colas
- ✓ Conventions de services communs avec Colas, TF1 et Bouygues Telecom
- ✓ Convention de prestations de services avec la société SCDM
- ✓ Contrat de licence de marque avec le GIE 32 Hoche
- ✓ Contrats de licence de marques avec Bouygues Telecom
- ✓ Convention de mise à disposition d'avions conclue avec la société Airby

Sans exécution au cours de l'exercice écoulé

- ✓ Prise en charge des frais de défense

✓ Convention déjà approuvée par l'Assemblée générale au cours de l'exercice écoulé

- ✓ Avenant au contrat de prestations d'audit interne avec Bouygues Telecom



2. Rapports émis pour l'Assemblée générale extraordinaire

Rapport sur la réduction du capital

*Cf. partie 7.3.3 page 412 du document d'enregistrement universel 2022 – Résolution n°16
Rapport émis en date du 15 mars 2023*

BOUYGUES

✓ **Objet**

- ✓ Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales et réglementaires, pour une période de dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, tout ou partie des actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce.

✓ **Conclusion**

- ✓ Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Rapport sur l'émission d'actions et/ou de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription

Cf. partie 7.3.3 page 412 du document d'enregistrement universel 2022 – Résolutions n°17 et n°19 à 25
Rapport émis en date du 15 mars 2023

BOURSES

✓ Objet

- ✓ En exécution de la mission prévue par les articles L. 228-92, et L. 225-135 et suivants ainsi que par l'article L. 22-10-52 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur les propositions de délégation au conseil d'administration de différentes émissions d'actions et/ou de valeurs mobilières, opérations sur lesquelles vous êtes appelés à vous prononcer.

✓ Conclusion

- ✓ Le rapport du conseil d'administration appelle de notre part l'observation suivante : ce rapport ne comporte pas la justification des modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre dans la limite de 10% du capital social par an dans le cadre de la **vingt-et-unième résolution** ni les modalités de détermination du prix des actions ordinaires de votre société à émettre résultant d'une émission par une filiale de valeurs mobilières donnant accès au capital de votre société dans le cadre de la **vingt-cinquième résolution**. En conséquence, nous ne pouvons donner notre avis sur les modalités de calcul de ces prix d'émission.
- ✓ Par ailleurs, ce rapport ne précisant pas les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre dans le cadre de la mise en œuvre des **dix-septième, vingt-troisième et vingt-quatrième résolutions**, nous ne pouvons donner notre avis sur le choix des éléments de calcul de ce prix d'émission.
- ✓ Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de ces délégations par votre conseil d'administration en cas d'émissions de valeurs mobilières qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, en cas d'émission de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre et en cas d'émissions d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription.

Rapport sur l'augmentation du capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ou d'un plan d'épargne interentreprises

Cf. partie 7.3.3 page 413 du document d'enregistrement universel 2022 – Résolution n°26
Rapport émis en date du 15 mars 2023

BOURSES

✓ Objet

- ✓ Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer, pour une durée de vingt-six mois à compter du jour de la présente assemblée, la compétence pour décider une augmentation du capital et de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux actions ordinaires à émettre. Le cas échéant, il lui appartiendra de fixer les conditions définitives d'émission de cette opération.

✓ Conclusion

- ✓ Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation du capital qui serait décidée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des actions ordinaires à émettre données dans le rapport du conseil d'administration.
- ✓ Les conditions définitives dans lesquelles l'augmentation du capital serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.
- ✓ Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de cette délégation par votre conseil d'administration.

✓ Objets

Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de vingt-six mois à compter du jour de la présente assemblée à :

- ✓ attribuer des options de souscription ou d'achat d'actions (résolution n°27)
- ✓ attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre (résolution n°28)
- ✓ attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre, dédiées à la retraite (résolution n°29)

✓ Conclusions

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités proposées :

- ✓ pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions (résolution n°27)
- ✓ sur les informations données dans le rapport du conseil d'administration portant sur les opérations envisagées d'autorisation d'attribution d'actions gratuites (résolutions n°28 et 29)

Rapport sur le projet d'émission à titre gratuit de bons de souscription d'actions en cas d'offre publique visant la société

*Cf. partie 7.3.3 page 415 du document d'enregistrement universel 2022 – Résolution n°30
Rapport émis en date du 15 mars 2023*

BOURSES

✓ Objet

- ✓ Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer, pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée, dans le cadre de l'article L. 233-32 II du Code de commerce, la compétence à l'effet de :
 - décider l'émission de bons soumis au régime de l'article L. 233-32 II du Code de commerce permettant de souscrire, à des conditions préférentielles, à une ou plusieurs actions de la société, ainsi que leur attribution gratuite à tous les actionnaires de la société ayant cette qualité avant l'expiration de la période d'offre publique ;
 - fixer les conditions d'exercice et les caractéristiques desdits bons.

✓ Conclusion

- ✓ Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'émission de bons de souscription d'actions en cas d'offre publique visant la société.
- ✓ Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de cette délégation par votre conseil d'administration.

Sommaire

- Le Groupe
- Equans
- Faits marquants et chiffres clés 2022
- Les femmes et les hommes du Groupe
- Revue opérationnelle de l'année 2022
- Stratégie climat et biodiversité
- Responsabilité sociale et environnementale, éthique et mécénat
- Comptes 2022
- Rapport des commissaires aux comptes
- **Gouvernance**
- Perspectives
- Questions - réponses
- Vote des résolutions



Intervention

Rapport du comité de sélection et des rémunérations

Pascaline de DREUZY

Présidente du Comité
de sélection et des rémunérations

1 - Composition du Conseil d'Administration

- **Deux mandats arrivent à échéance à l'issue de l'AG 2023**
 - Benoît Maes (administrateur indépendant)
 - Alexandre de Rothschild
- **Proposition de renouvellement de ces deux mandats pour une durée de trois ans**

2 - Composition du Conseil d'Administration

- **Indépendance du Conseil**

- Examen de la situation de chaque administrateur au regard des critères d'indépendance établis par le code Afep-Medef (à l'exception des 2 administrateurs représentant les salariés et des 2 administrateurs représentant les salariés actionnaires non pris en compte dans le calcul de l'indépendance du Conseil).
- Conclusion du Comité : 5 administrateurs sur 10 peuvent être qualifiés d'indépendants selon les règles préconisées par le code Afep-Medef, soit un taux d'administrateurs indépendants de 50 %.

3 - Composition du Conseil d'administration

	Bouygues (au 31/12/2022)	Bouygues (au 27/04/2023)
Administrateurs	14	14
Femmes	50 % (5 sur 10)*	50 % (5 sur 10)*
Indépendants	50 % (5 sur 10)*	50 % (5 sur 10)*
Moyenne d'âge	56,5 ans	56,7 ans
Ancienneté moyenne	9,2 ans	10,2 ans

* hors administrateurs représentant les salariés et les salariés actionnaires

4 - Composition des comités

- En cas d'approbation de la résolution 13

	AUDIT	SÉLECTION ET RÉMUNÉRATIONS	ÉTHIQUE, RSE ET MÉCÉNAT
PRÉSIDENT	Benoît Maes	Pascaline de Dreuzy	Rose-Marie Van Lerberghe
MEMBRES	Pascaline de Dreuzy Clara Gaymard Michèle Vilain	Bernard Allain Benoît Maes	Raphaëlle Deflesselle Clara Gaymard



Intervention

Rapport du comité de sélection et des rémunérations

Pascaline de DREUZY

Présidente du Comité
de sélection et des rémunérations

Rappel de la structure des rémunérations des dirigeants mandataires sociaux pour 2022

- En qualité de mandataires sociaux suspension des contrats de travail d'Olivier Roussat et de Pascal Grangé et absence de contrat pour Martin Bouygues et Edward Bouygues
- Rémunération Fixe
- Rémunération variable annuelle plafonnée à 180 % de la rémunération fixe pour le DG et les DGD
- Rémunération à long terme en actions, plafonnée à 100 % des rémunérations fixe et variable, soumise à des conditions de performance pour le DG et les DGD
- Aucune indemnité de départ et de non concurrence
- Avantages en nature
- Régimes collectifs de prévoyance et frais de santé
- Retraite additive soumise à des conditions de performance pour le DG et les DGD
 - 0,92 % du salaire de référence par année d'ancienneté dans le régime (en actions au-delà de 8 plafonds de la Sécurité sociale)
 - Plafonnée à 14 fois le plafond de la Sécurité sociale

Rémunération ex-post 2022 du directeur général et des directeurs généraux délégués (10^{ème}, 11^{ème} et 12^{ème} résolutions)

Dirigeants mandataires sociaux	Rémunération fixe	Rémunération variable annuelle	Rémunération variable long terme en actions, soumise à des conditions de performance (LTI)	Autres éléments de rémunération
Olivier Roussat (DG)	1 500 000 €	137,8 % de la rémunération fixe annuelle soit 2 067 000 €	<ul style="list-style-type: none"> Aucune action au titre du LTI 2020-2022 35 000 actions au titre du LTI Intégration Equans (Tranche 1) 	<ul style="list-style-type: none"> Avantages en nature : 46 959 € Prévoyance et frais de santé : 18 177 € Retraite additive : 0,81 % rémunération de référence au titre de l'année 2022 Rémunération d'administrateur : 60 500 €
Pascal Grangé (DGD)	920 000 €	137,8 % de la rémunération fixe annuelle soit 1 267 760 €	<ul style="list-style-type: none"> 30 000 actions au titre du LTI Intégration Equans (Tranche 1) 	<ul style="list-style-type: none"> Avantages en nature : 10 890 € Prévoyance et frais de santé : 22 732 € Retraite additive : 0,81 % rémunération de référence au titre de l'année 2022 Rémunération d'administrateur : 132 410 €
Edward Bouygues (DGD)	538 889 €	137,8 % de la rémunération fixe annuelle soit 742 589 €	N/A	<ul style="list-style-type: none"> Prévoyance et frais de santé : 8 434 € Retraite additive : 0,81 % rémunération de référence au titre de l'année 2022 Rémunération d'administrateur : 31 897 € Rémunération Bouygues Telecom : 209 632 €

Rémunération ex-post 2022 de Martin Bouygues, président du conseil d'administration (9^{ème} résolution)

Rémunération fixe	490 000 €
Rémunération d'administrateur	70 000 €
Avantages en nature	27 102 €
Frais de santé	4 583 €
Retraite additive	Aucun droit au titre de l'exercice 2022

- Aucune rémunération variable
- Aucune rémunération exceptionnelle
- Aucune indemnité de départ

Rémunération ex-post 2022 des administrateurs (8^{ème} résolution)

En €	TOTAL
Martin BOUYGUES	70 000
Olivier BOUYGUES	48 000
Alexandre de ROTHSCHILD	48 000
Pascaline de DREUZY	92 058
Félicie BURELLE	29 944
Colette LEWINER	28 005
Michèle VILAIN	67 000
Rose-Marie VAN LERBERGHE	78 000
Clara GAYMARD	82 000
William BOUYGUES	28 642
Charlotte BOUYGUES	28 642
Raphaëlle DEFLESSELLE	63 000
Benoît MAES	101 000
Béatrice BESOMBES	48 000
Bernard ALLAIN	63 000
Edward BOUYGUES	19 397
Cyril BOUYGUES	19 397
TOTAL	914 085 €

Politique de rémunération ex-ante 2023 du directeur général et des directeurs généraux délégués (7^{ème} résolution)

Dirigeants mandataires sociaux	Rémunération fixe	Rémunération variable annuelle cible	Rémunération variable à long terme en actions soumise à des conditions de performance (LTI)	Autres éléments de rémunération
Olivier Roussat (DG)	1 500 000 €	150 % de la rémunération fixe annuelle (plafond à 180 % de la rémunération fixe annuelle) Critères financiers (110 % de la rémunération fixe) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Résultat opérationnel courant des activités ▪ Résultat net part du Groupe ▪ Excédent/(endettement) financier net ▪ Stratégie Critères extra-financiers (40 % de la rémunération fixe) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conformité : 10% ▪ Santé-Sécurité, Climat-Environnement, Mixité : 20% (15% en 2022) ▪ Management : 10 % (15% en 2022) 	100 000 actions (maximum) sous conditions de performance	<ul style="list-style-type: none"> • Avantages en nature • Régimes collectifs obligatoires de retraite, prévoyance et frais de santé • Retraite additive • Rémunération à raison de mandats d'administrateur au sein de filiales
Pascal Grangé (DGD)	950 000 €		50 000 actions (maximum) sous conditions de performance	
Edward Bouygues (DGD)	650 000 €		40 000 actions (maximum) sous conditions de performance	
			<ul style="list-style-type: none"> ➤ Plafond : 100 % des rémunérations annuelles fixe et variable ➤ Critères : <ul style="list-style-type: none"> • ROCE Groupe (Moyenne 2023-2025) : 46,5 % • TSR (Rendement de l'action vs Benchmark) : 23,5 % • RSE (climat, mixité) : 30 % 	

Politique de rémunération ex-ante 2023 du président du conseil d'administration (6^{ème} résolution)

Rémunération fixe	490 000 €
Rémunération d'administrateur	70 000 €
Avantages en nature	<ul style="list-style-type: none">• Voiture de fonction• Assistante à temps-partiel• Chauffeur-agent de sécurité
Prévoyance et frais de santé	Régimes collectifs obligatoires en vigueur au sein de la Société
Retraite additive	Aucun droit supplémentaire

Politique de rémunération ex-ante 2023 des administrateurs (5^{ème} résolution)

Président du Conseil	70 000 €
Administrateur	48 000 €
Président du comité d'audit	38 000 €
Président d'un autre comité	30 000 €
Membre du comité d'audit	19 000 €
Membre d'un autre comité (Sélection et Rémunérations, Ethique, RSE et Mécénat)	15 000 €

Reconduction de la politique de rémunération 2022 au regard du benchmark réalisé sur des sociétés cotées ayant des activités similaires.

Sommaire

- Le Groupe
- Equans
- Faits marquants et chiffres clés 2022
- Les femmes et les hommes du Groupe
- Revue opérationnelle de l'année 2022
- Stratégie climat et biodiversité
- Responsabilité sociale et environnementale, éthique et mécénat
- Comptes 2022
- Rapport des commissaires aux comptes
- Gouvernance
- **Perspectives**
- Questions - réponses
- Vote des résolutions

Les priorités du Groupe pour 2023



Réussir le rapprochement d'Equans avec Bouygues Energies et Services, et mettre en œuvre le plan de performance



Accompagner le développement et la performance de nos métiers



Poursuivre nos engagements en faveur du climat et le développement de solutions bas carbone

Perspectives du Groupe

Les perspectives ci-dessous s'entendent sur la base des éléments connus à date.

- Dans un environnement instable, marqué par l'inflation, la hausse des taux d'intérêt et la volatilité des devises, Bouygues vise pour 2023 un **chiffre d'affaires proche de celui de 2022**, et une **augmentation du résultat opérationnel courant de ses activités (ROCA)**.
- Ces perspectives s'entendent sur la base d'un proforma 2022 intégrant Equans comme si l'acquisition avait été réalisée au 1^{er} janvier 2022, soit un chiffre d'affaires de 54,4 milliards d'euros et un résultat opérationnel courant des activités de 2 164 millions d'euros.



Le Minorange, magazine interne du groupe Bouygues

Film institutionnel Bouygues 2023



ACTIVITÉS DE CONSTRUCTION



BTP

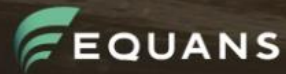


IMMOBILIER



INFRASTRUCTURES
DE TRANSPORT

ÉNERGIES ET SERVICES



TÉLÉCOMS



MÉDIAS



Sommaire

- Le Groupe
- Equans
- Faits marquants et chiffres clés 2022
- Les femmes et les hommes du Groupe
- Revue opérationnelle de l'année 2022
- Stratégie climat et biodiversité
- Responsabilité sociale et environnementale, éthique et mécénat
- Comptes 2022
- Rapport des commissaires aux comptes
- Gouvernance
- Perspectives
- **Questions - réponses**
- Vote des résolutions

Sommaire

- Le Groupe
- Equans
- Faits marquants et chiffres clés 2022
- Les femmes et les hommes du Groupe
- Revue opérationnelle de l'année 2022
- Stratégie climat et biodiversité
- Responsabilité sociale et environnementale, éthique et mécénat
- Comptes 2022
- Rapport des commissaires aux comptes
- Gouvernance
- Perspectives
- Questions - réponses
- **Vote des résolutions**

Fonctionnement des boîtiers de vote

1

> Carte à puce :

- Le boîtier ne peut fonctionner que si votre carte à puce est correctement insérée

2

> Pour voter :

- Appuyez simplement sur la touche correspondant à votre choix :

1 = **Pour**

2 = **Contre**

3 = **Abstention**



Message sur la ligne du bas de l'écran du boîtier :

Mention "acquitté" : Votre vote est effectivement pris en compte

Première résolution

Approbation des comptes annuels de l'exercice 2022



Deuxième résolution

Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2022



Troisième résolution

Affectation du résultat de l'exercice 2022 et fixation du dividende



Quatrième résolution

Approbation des conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce



Cinquième résolution

Approbation de la politique de rémunération des administrateurs



Sixième résolution

Approbation de la politique de rémunération
du président du conseil d'administration



Septième résolution

Approbation de la politique de rémunération du directeur général et des directeurs généraux délégués



Huitième résolution

Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce



Neuvième résolution

Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2022 à M. Martin Bouygues, président du conseil d'administration



Dixième résolution

Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2022 à M. Olivier Roussat, directeur général



Onzième résolution

Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2022 à M. Pascal Grangé, directeur général délégué



Douzième résolution

Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2022 à M. Edward Bouygues, directeur général délégué



Treizième résolution

Renouvellement du mandat d'administrateur
de M. Benoît Maes



Quatorzième résolution

Renouvellement du mandat d'administrateur
de Alexandre de Rothschild



Quinzième résolution

Autorisation donnée au conseil d'administration, pour une durée de dix-huit mois, à l'effet d'opérer sur les actions de la Société



Seizième résolution

Autorisation donnée au conseil d'administration,
pour une durée de dix-huit mois, à l'effet de réduire
le capital social par annulation d'actions



Dix-septième résolution

Délégation de compétence consentie au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le capital social, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières



Dix-huitième résolution

Délégation de compétence consentie au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres



Dix-neuvième résolution

Délégation de compétence consentie au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le capital social par offre au public autre que celles visées à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières



Vingtième résolution

Délégation de compétence consentie au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le capital social par offres au public visées à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières



Vingt-et-unième résolution

Autorisation donnée au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet de fixer, selon les modalités définies par l'assemblée générale, le prix d'émission de titres de capital à émettre sans droit préférentiel de souscription des actionnaires



Vingt-deuxième résolution

Délégation de compétence consentie au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires



Vingt-troisième résolution

Délégation de pouvoirs consentie au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital d'une autre société, hors offre publique d'échange



Vingt-quatrième résolution

Délégation de compétence consentie au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, à l'effet de rémunérer des apports de titres en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société



Vingt-cinquième résolution

Délégation de compétence consentie au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'émettre des actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en conséquence de l'émission, par une filiale, de valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société



Vingt-sixième résolution

Délégation de compétence consentie au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en faveur des salariés ou mandataires sociaux de la Société ou de sociétés liées, adhérant à un plan d'épargne d'entreprise



Vingt-septième résolution

Autorisation donnée au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions, à des salariés ou mandataires sociaux de la Société ou de sociétés qui lui sont liées



Vingt-huitième résolution

Autorisation donnée au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre, avec renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription, en faveur des salariés ou mandataires sociaux de la Société ou de sociétés qui lui sont liées



Vingt-neuvième résolution

Autorisation donnée au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre, dédiées à la retraite, avec renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription, en faveur des salariés ou mandataires sociaux éligibles de la Société ou de sociétés qui lui sont liées



Trentième résolution

Délégation de compétence consentie au conseil d'administration, pour une durée de dix-huit mois, à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions, dans la limite de 25 % du capital social, en période d'offre publique visant la Société



Trente-et-unième résolution

Pouvoirs pour formalités



27 AVRIL 2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES



Usine de pompes à chaleur de Systecon, filiale américaine d'Equans en banlieue de Cincinnati

